

# JOURNAL HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

15. DÉCEMBRE 1792.

---

*Neque te ut miretur turba, laboras,  
Contentus paucis lectoribus.* Hor. Sat. 10, l. 1.

---



A MAESTRICHT,

Chez FRANÇOIS CAVELIER, Imprimeur,  
Libraire, sur le Vrythof.





JOURNAL  
HISTORIQUE  
ET  
LITTÉRAIRE.

15. Décembre 1792.

---

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Les Livres classiques de l'empire de la Chine, recueillis par le Pere Noël ; précédés d'observations sur l'origine, la nature & le progrès de la philosophie morale & politique dans cet empire. Tomes 6 & 7. A Paris, chez Debure, 1786. 2 vol. in-18.*

CE font les derniers volumes de l'ouvrage que nous avons déjà fait connoître sous son vrai point de vue \*. La nature des matieres du tems, qui étoit d'un intérêt plus pressant, ne nous a pas permis d'en parler plutôt. Ils ressemblent parfaitement à ceux qui ont précédé, & portent toute l'empreinte de la verbeuse éloquence & de la factice morale

\* 15 Fév.  
1785, p.  
259. —  
15 Octob.  
1786, p.  
262.

des Chinois. On ne peut comprendre comment l'abbé Pluquet a pu se résoudre à compléter cette traduction & édition, faite sur le latin du P. Noël ni comment il a pu parler du fond de ces livres comme propre à répandre des lumières parmi les nations d'Europe. Les Chinois n'ont jamais pu rien dire d'une manière simple & naturelle, moins encore d'une manière persuasive & touchante. Voici, par exemple, comment ils nous disent qu'il ne faut pas laisser mourir un homme de faim. „ Une écuelle de riz, ou une tasse de bouillon, font bien peu de chose; „ cependant elles sauroient la vie à un homme qui seroit dans le plus extrême besoin de manger; & il périroit faute de secours. Supposons que, sur un chemin où passent des voyageurs pressés par la faim, un homme du peuple leur propose ces faibles secours, mais avec une brutalité insultante & dans les termes les plus injurieux; „ aucun d'eux, quoique pressé par la faim, n'acceptera la nourriture qui lui est offerte; „ & si ce même homme, après avoir jetté son riz par terre & l'avoir foulé aux pieds, l'offroit à des mendiens, ils ne l'accepteroient pas. Aujourd'hui la plupart des gens du bon ton recherchent avec empressement, obtiennent sans répugnance, acceptent avec reconnoissance toutes les charges qu'on leur offre ainsi, pourvu que l'on y attache un revenu de dix mille mesures de grain. Mais qu'est-ce donc que des choses extérieures, dix mille mesures de grain, par exemple,

» ajoutent à ma personne? Et qu'est-ce que  
 » l'on retranche de ma personne, lorsqu'on  
 » ne me les donne pas? Pourquoi donc les  
 » ambitionner si ardemment & les obtenir à  
 » ce prix? Hélas! c'est pour bâtir des maisons  
 » superbes, pour plaire à des femmes & à des  
 » concubines, pour donner avec ostentation  
 » quelques secours à des pauvres connus, à  
 » des amis, ou pour se faire des partisans &  
 » des prôneurs ». On fait très-bien que les  
 hommes n'amassent pas les richesses pour don-  
 ner l'aumône. Ce n'est pas là ce qu'il leur faut  
 prêcher : mais il faut prêcher à ceux qui ont  
 des richesses, d'en faire un charitable usage.  
 Et où tend ce qui est dit ici de la *brutauté  
 insultante & des termes injurieux*? Sans  
 doute qu'à la Chine l'aumône se donne sur ce  
 ton-là... Qu'on compare ce baragouin avec  
 les maximes *Estote misericordes.... Esurivi  
 & non dedistis mihi manducare.... Qui ha-  
 buerit substantiam hujus mundi & viderit  
 fratrem suum necessitatem habere, & clau-  
 serit viscera sua ab eo; quomodo charitas  
 Dei manet in illo?* & l'on saura quelles lu-  
 mieres des chrétiens peuvent puiser dans les  
 livres moraux de la Chine.

Un de ces livres traite fort amplement de  
 la *piété filiale*; & Confucius en fait la vertu  
 fondamentale des Chinois : mais dans un pays  
 où les hommes ne deviennent peres que pour  
 exposer les enfans dont ils n'ont que faire, aux  
 chiens ou à la pitié de quelques mahométans  
 qui les ramassent avant qu'ils soient dévorés,  
 il est difficile de dire comment la *paternité*

provoque la *piété filiale*. Nous ne dirons rien des raisons métaphysiques & allégoriques que Confucius allegue en faveur de cette vertu, raisons que le peuple ne comprendra jamais si bien que le précepte : *Honora patrem tuum & matrem tuam* (Exod. 20). Et ces mots d'une sainte & tendre mere : *Fili, miserere mei quæ te in utero novem mensibus portavi.* 2 Mach. 7.

Parmi les raisons du divorce approuvé par la morale Chinoise, on nomme ici pour la 6<sup>e</sup>. *un babil fatigant*. On comprend quel doit être l'état du mariage parmi ces gens-là.

---

*Sur les bornes entre les deux Puissances.*  
Par M. Krapack.

S E C O N D E X T R A I T.

**L**A maniere dont l'auteur trace en quelques endroits le caractère des François, n'aura certainement pas l'approbation générale des indigenes de ce grand royaume : mais les plus mécontents ne pourront en méconnoître tous les traits ; quelques-uns au moins leur paroîtront ressemblans ; & peut-être jugeront-ils que dans sa totalité le portrait a quelque chose de faillant & d'original.

A la fin de l'ouvrage l'auteur dont les vues & le zele se portent sur tout ce qui lui paroît susceptible d'amendement ou de perfection, propose différens changemens dans les usages & les choses aujourd'hui reçus. Les

Religieux n'échappent pas entièrement à ses projets de mieux ; mais en même tems il leur rend la plus éclatante justice. » C'est une grande faute en politique, que la suppression des ordres religieux. C'est un attentat contre la Religion de les avoir anéantis, comme des institutions contraires au droit naturel. C'est un acte cruel de despotisme, d'avoir privé de leur état légal, une foule de citoyens honnêtes, qui vivoient paisiblement en commun, & à qui on n'a reproché aucun délit. C'est le meurtre des pauvres, que l'extinction de tant d'ordres hospitaliers, & en général que la ruine de tous les ecclésiastiques, auprès desquels ils trouvoient des soulagemens, du pain & des consolations. . . . Comme nous parlons raison, justice, bonne foi, religion, humanité, disons hardiment qu'il faut pour le bien de l'Eglise & de l'état, conserver & protéger les ordres religieux de l'un & de l'autre sexe : mais disons aussi qu'il faut les assujettir à l'observance de leur saint institut. Disons que c'est pour la France une monstrueuse ingratitude, que d'avoir supprimé les Bénédictins, qui l'ont fait surnager à l'inondation de la barbarie des siècles ignorans, & qui sont écrasés par une espece de savans dont toute la littérature est dans des journaux, toute l'érudition dans des brochures, & quelques ouvrages impies, toute la profondeur dans des fatras de loix, de coutumes & de procédures, toute

Autres  
réfl.semb.  
dern.  
Journ., p.  
487, 496  
& suiv.

„ la politique dans Voltaire & Jean-Jacques.  
 „ Disons que tous les malheurs qui fondent  
 „ aujourd'hui sur l'Eglise gallicane, ont été  
 „ pronostiqués par la destruction des Jésuites,  
 „ le plus utile & le plus irréprochable de tous  
 „ les ordres; œuvre d'iniquité & d'atrocité,  
 „ mais nécessaire au projet de la secte phi-  
 „ losophique contre la Religion, selon le plan  
 „ rédigé dans le tems par les coriphées, où  
 „ il étoit arrêté que la guerre commenceroit  
 „ par anéantir les grenadiers de l'Eglise, & le  
 „ régiment des gardes du Pape. Disons que  
 „ les séminaires de S. Sulpice étoient la pé-  
 „ pinierie des plus dignes ministres des autels,  
 „ & qu'en les réformant, on a du même coup  
 „ flétri les espérances de l'Eglise de France.  
 „ Remarquez qu'on ne trouve dans les pré-  
 „ tres jureurs, ni Sulpiciens, ni ex-Jésuites. Di-  
 „ sons que les cloîtres, & singulièrement les  
 „ couvens de Religieuses, étoient une ressource  
 „ précieuse pour les familles; qu'ils renfer-  
 „ moient des modeles de toutes les vertus  
 „ chrétiennes dans les Chartreux, les Trapis-  
 „ tes, & jusques dans les ordres les plus re-  
 „ lâchés; que les maisons de filles sur-tout,  
 „ n'étoient guere peuplées que d'anges ter-  
 „ restres, dont la pureté & la foi ont fait dans  
 „ ces derniers tems la confusion de la cor-  
 „ ruption & du vice. ,,

Je n'entrerai pas dans le détail des améliorations vraies ou imaginaires que l'auteur propose. Je suis si content du *bien*, que j'ai presque plus peur du *mieux* que du *mal*. Je ne

puis cependant m'empêcher de dire que ce que l'auteur avance sur l'âge de la profession religieuse, montre une bien grande inexpérience. Sa confiance va jusqu'à vouloir réformer les loix de l'Eglise universelle, tandis qu'il n'a point atteint encore la théorie de l'enfance humaine. Car s'il connoissoit l'homme & sur-tout les qualités du premier âge, il n'auroit point adopté un projet qui tend à enlever à la vertu la saison la plus propre à son développement & à sa fécondité. Je ne connois pas M. Krapack : mais seulement les monts qui portent ce nom ; encore malgré que je les aie parcourus beaucoup, suis-je hors d'état d'en bien déterminer la matiere constituante, & exposé aux doutes qui partagent les autres naturalistes sur cette croupe altiere qui s'élève entre les Huns & les Sarmates. Delius assure que le Krapach \* est calcaire ; il est certain que dans plusieurs de ses branches je l'ai trouvé graniteux ; d'autres y ont vu des pics de porphire : mais le tout considéré, le plus vrai est que dans sa totalité il n'est ni calcaire, ni graniteux, ni porphireux &c ; & qu'il est cela ici, & ailleurs autre chose. De plus, l'on voit dans le Krapach des inégalités sublimes, des pics de toutes les formes qui traversent les nues, des défilés profonds & obscurs, des précipices, des vallées pittoresques & riantes. S'il s'y trouve quelques animaux un peu informes, comme l'ours & la marmotte, on y voit aussi l'oiseau de Jupiter qui s'élance dans les fentes & les creux des rochers pour y détruire des reptiles véni-

\* Les François disent & écrivent *Krapack*, ne voulant pas de la gutturale allemande *ch*.

meux (a). Seroit-ce par ces considérations que l'ouvrage porteroit le nom du Krapach ? Quoi qu'il en soit, pour revenir à l'objet d'où nous sommes partis, j'invite l'auteur à lire ce que j'ai dit sur la profession religieuse d'après les plus habiles maîtres des choses spirituelles & d'après le plus grand & le plus infailible de tous, l'expérience \*; & si étant de bonne foi, il n'est pas convaincu, je commencerai à douter de la force de mes raisons, & m'offre à discuter de nouveau cet objet avec lui.

\* Voyez  
le Coup-  
d'Œil sur  
le congrès  
d'Éms,  
p. 170, &  
le Journ.  
du 1 Nov.  
1790, p.  
379.

M. Krapack voudroit aussi que les *Eglises* ne fussent pas ouvertes avant le jour, ni trop long-tems après le coucher du soleil. C'est les fermer constamment pour une infinité de personnes, les artisans sur-tout, qui ne peuvent y aller qu'aux deux extrémités de la journée. C'est imiter cet avare qui brûla sa maison pour que les voleurs n'y trouvassent rien à prendre. J'ajouterai ce que dit un auteur qui, après avoir parlé de la nuit & de sa favorable influence sur la piété, continue de la sorte. „ Qu'on apprécie d'après cela le projet de réduire le culte public au seul tems où le soleil est sur l'horizon (ce qui en hiver sur-tout, le réduiroit presque à rien). Et quoi ! les temples du vice seront ouverts dans tous les tems ; c'est la nuit sur-tout qui rassemble les profélytes de la crapule & de la luxure : c'est alors que se brillantent les far-

„ ces théâtrales où l'histriionisme affaffine les  
 „ mœurs publiques ; où les danfes lascives ,  
 „ des mafques déhontés portent dans les ames  
 „ le feu des paffions infames ; où des millions  
 „ de bougies dont la matiere n'eft pas calcu-  
 „ lée comme celle des cierges qui brûlent  
 „ devant l'autel de l'Éternel , font employés  
 „ à préparer ou à confommer les œuvres des  
 „ ténébres. Hélas ! nous pouvons bien dire  
 „ avec l'amertume profonde que verfe dans  
 „ l'ame des gens de bien le triomphe de l'i-  
 „ niquité :

*Noctes atque dies patet atri janua Ditis.*

VI.

„ Et une philofophie qui préconife tout cela ,  
 „ qui propage tout cela , entreprendra de fer-  
 „ mer les temples chrétiens , parce que les  
 „ fcélérats qui ne les refpectent pas de jour ,  
 „ ne les refpectent pas davantage de nuit ;  
 „ elle s'armera d'un zele de réforme contre  
 „ la maifon du Dieu vivant , en même tems  
 „ qu'elle s'applaudit de voir tous les crimes  
 „ avec l'irréligion qui les produit & les auto-  
 „ rife , croître dans les lieux , dans les ufages  
 „ qu'elle exalte , qu'elle pare de toute la pompe  
 „ des fpectacles profanes. . . L'absurde & tor-  
 „ tueufe politique d'un fiecle faux & pervers !  
 „ On venge fur l'innocence , fur la fainteté ,  
 „ fur Dieu même , fur l'éclat & la dignité de  
 „ fon culte , les excès des infensés qui outrá-  
 „ gent , qui blasphement tout cela ; on en-  
 „ courage leur audace par la profcription de  
 „ l'objet de leur haine ; on exerce l'intolé-  
 „ rance la plus déteftable en défendant toute  
 „ efpece de diversion en faveur de la piété

» & de la vertu ». Il est inutile de dire que le sage auteur ne se rencontre pas du tout avec les réformateurs dont il est ici question, dans les vues & le but de la chose, mais seulement dans l'objet qu'il considère sous un point de vue très-différent quoique peu juste.

M. K. n'aime pas beaucoup les cloches. Il se plaint de ce qu'on appelle *Baptême* la bénédiction par laquelle l'Eglise les consacre au service des temples. Ce mot effectivement est mal employé, c'est un mauvais usage populaire qui n'est pas de grande conséquence, & qui ne doit pas donner de l'humeur contre une des belles inventions auxquelles la métallurgie ait donné lieu, & qui fait la gloire de la ville de Nole en Campanie où cet airain sonore fut entendu la première fois, & d'où il a pris le nom de *Campana*. » Invention interref-  
 » fante, dit un auteur moderne, qui a donné  
 » aux temples chrétiens un ornement jusques-là  
 » inconnu; qui forme un ensemble harmo-  
 » nieux, grave & imposant, annonçant au  
 » loin la maison de l'Eternel, les solemnités  
 » & les cantiques de la sainte Sion. Le célé-  
 » bre Lulli se plaçoit singulièrement à enten-  
 » dre les bourdons de Notre-Dame de Paris &  
 » de St.-Germain des Prés, disant que c'étoit  
 » *la plus majestueuse des musiques; & que*  
 » *les autres instrumens n'étoient bons qu'à*  
 » *faire grincer les dents.* Il est certain qu'il  
 » n'en est pas qui rendent plus fortement les  
 » impressions de son objet, qui dans sa mar-  
 » che égale & uniforme se diversifie plus puis-

„ famment dans ses effets, remuant l'ame par  
 „ des sentimens de tristesse, ou de joie, de  
 „ crainte ou d'espérance. Cette invention qui,  
 „ si je puis parler de la sorte, est toujours res-  
 „ tée vierge, n'a servi comme l'orgue, qu'aux  
 „ temples & au culte du Très-Haut. Est-il  
 „ étonnant qu'elle paroisse insipide ou odieuse  
 „ à l'impiété, à la froide & desséchante phi-  
 „ losophie ? „ (a)

Un autre objet qui occupe la censure de  
 l'auteur, est la multitude des bénédictions  
 de l'adorable Eucharistie. Il est certain qu'il  
 y a de l'abus dans cette matiere, & que dans  
 certaines églises c'est contre toutes les regles  
 qu'on donne jusqu'à deux & trois fois la bé-  
 nédiction, lors de la distribution de la sainte

(a) Nous répéterons ici une observation faite ail-  
 leurs, parce qu'il y a des choses qu'on a dites dans  
 un tems qu'il faut redire dans un autre. „ Les cier-  
 „ ges, les ornemens, les vêtemens sacerdotaux, la  
 „ parure des autels, la pompe des sacrifices, ces  
 „ flots d'encens qui enveloppent le sanctuaire d'une  
 „ nuée sainte, le chant, l'orgue, les cloches qui  
 „ expriment la joie ou la douleur de Sion, les clo-  
 „ chers dont la vue annonce au loin la maison de  
 „ l'Eternel, la croix qui met sur tout cela le sceau  
 „ de Jesus-Christ : tous objets qui provoquent la  
 „ colere philosophique, & sur lesquels s'exercent  
 „ sans relâche les vains *projetteurs* du siecle. Lais-  
 „ sons-les ronger & détruire à leur aise, convertir  
 „ en *produit net* les débris de l'héritage du Sei-  
 „ gneur : la foi & la patience suffisent aux vrais  
 „ fideles ; si les temples de pierre se démolissent,  
 „ la charité en construit d'indestructibles dans le  
 „ secret de leur cœur. „

Communion. Mais il est également certain que par l'abrogation des Saluts qui avoient lieu vers les soirs dans la plupart des églises, & de la bénédiction qu'on donnoit à la fin des Vêpres ou des Complies, on a donné une atteinte sensible à la piété du peuple. Je citerai à cette occasion une lettre très-sensée, qu'un vénérable curé écrit à la magistrature d'une des villes des Pays-Bas, qui avoit demandé son avis sur une réforme de ce genre adoptée par l'électeur-archevêque de Treves, & que ce prélat prétendoit faire exécuter dans son diocèse. Le zélé & prudent curé s'exprimoit de la sorte. » Le mandement de son altesse  
 » royale notre archevêque portant régle-  
 » ment  
 » touchant les processions & bénédiction du  
 » saint Sacrement en usage dans cette pro-  
 » vince, est sans doute le fruit des lumieres  
 » & du zele de cet illustre prélat : mais les  
 » vues les plus sages peuvent emporter des  
 » inconvéniens & des conséquences qui en  
 » combattent l'exécution ; j'en découvre plu-  
 » sieurs dans le projet actuel, & l'honneur  
 » que me font messeigneurs de demander mon  
 » avis, me donne la confiance de les ex-  
 » poser. »

» Les cérémonies & les spectacles religieux  
 » ont été chez toutes les nations, comme les  
 » organes par lesquels la Religion passoit dans  
 » l'intelligence de l'homme. Sans l'appareil  
 » extérieur, le culte du cœur s'affoiblit, &  
 » si la Religion ne parloit pas aux sens, il  
 » seroit impossible d'y attacher fortement quel-  
 » que peuple que ce soit. Or de toutes les

„ pratiques aujourd'hui en usage dans cette  
 „ ville, il n'y en a pas qui soit plus générale-  
 „ ment suivie que les bénédictions du saint  
 „ Sacrement. Nous voyons tous les jours com-  
 „ bien le peuple y accourt & combien il est  
 „ persuadé que c'est-là un des moyens de sanc-  
 „ tifier les jours du Seigneur. J'ose assurer que,  
 „ si on supprimoit les bénédictions, nos tem-  
 „ ples seroient déserts & la sainteté du di-  
 „ manche recevrait un échec irréparable. Jus-  
 „ qu'à la bénédiction, tout jeu, toute diffi-  
 „ pation est suspendue; c'est-là un terme que  
 „ la frivolité se prescrit, & il seroit difficile  
 „ de lui en faire adopter un autre. — Dieu  
 „ dont la main immense bénit incessamment  
 „ toute la généralité des êtres, qui remplit  
 „ & enrichit de ses dons tout ce qui respire,  
 „ semble bénir sensiblement & visiblement les  
 „ peuples prosternés, lorsque le mystère des  
 „ autels élevé sur leurs têtes reçoit leurs ado-  
 „ rations & leurs respects. C'est une espece  
 „ d'époque pour les hommes simples & bon-  
 „ nement chrétiens, qui sont assurément la  
 „ grande partie du troupeau de Jesus-Christ;  
 „ c'est un moment qui provoque & qui fixe  
 „ leur dévotion : le concours général anime  
 „ la piété des particuliers; & la multitude  
 „ assemblée pour demander & recevoir avec  
 „ une avidité unanime la bénédiction de son  
 „ Dieu, est, je pense, un spectacle, qui ne  
 „ peut se répéter trop, lorsque l'ordre & la  
 „ décence en écartent tout abus. »  
 „ Quant aux processions, si on cessoit d'y  
 „ porter le saint Sacrement, elles dégénère-

„ roient peu-à-peu en des cérémonies plus  
 „ bruyantes que pieuses. Elles deviendroient  
 „ des spectacles qui ne nourriroient plus que  
 „ la curiosité. J'appelle en témoignage tous  
 „ ceux qui ont assisté aux processions qui se  
 „ font en Brabant & en Flandre , où l'on  
 „ porte les images & les reliques des Saints  
 „ sans y porter l'adorable mystere des autels,  
 „ dont la présence opere si puissamment le  
 „ respect, le silence, l'ordre, la décence &  
 „ tous les effets d'une piété véritable. Les pro-  
 „ cessions, telles qu'on les voit exécutées  
 „ dans cette ville, ne présentent rien que la  
 „ Religion défavoue; elles sont des especes  
 „ de triomphe où le Sauveur des hommes re-  
 „ çoit, comme autrefois dans les rues de Jérusalem, les vœux & les adorations de ses  
 „ enfans; il bénit & sanctifie leurs maisons  
 „ par son passage; leurs chants & leurs actions  
 „ de graces le reconduisent dans son temple.  
 „ Je ne vois pas ce qui peut engager à la ré-  
 „ forme d'un si saint usage. „

„ Je ne disconviens pas, que durant assez  
 „ grand nombre de siècles, les processions  
 „ ont été rares, que cette pratique ainsi que  
 „ celle de donner la bénédiction au peuple  
 „ avec le saint Sacrement, ont pris des accrois-  
 „ semens successifs, mais ces usages une fois  
 „ établis ne doivent pas être regardés comme  
 „ des choses arbitraires, qu'on peut réformer  
 „ sans conséquence, & réduire à ce qu'ils  
 „ étoient avant l'époque de leur extension.  
 „ Ce qui est, pouvoit ne pas être; mais reçu  
 „ & consacré par un usage général, il ne peut  
 „ pas

„ pas toujours être aboli sans quelque préju-  
 „ dice & sans quelque fâcheux effet. Les cou-  
 „ tumes modernes adoptées par les peuples  
 „ chrétiens, ont remplacé d'autres exercices  
 „ de piété, d'autres œuvres de dévotion qui  
 „ assaisontoient la religion des fideles & qui  
 „ étoient l'expression de leur foi. Alors la pé-  
 „ nitence publique par sa sévérité & le spec-  
 „ tacle de ses rigueurs étoit un excellent  
 „ moyen de parler aux yeux & au cœur; le  
 „ jeûne subsistoit dans toute son austerité; les  
 „ observances religieuses étoient dans toute  
 „ leur vigueur; la ferveur des fideles, comme  
 „ l'observe M. Fleury, portoit les pratiques  
 „ édifiantes jusqu'à l'excès. Le génie des sie-  
 „ cles qui couloient alors, étoit lui-même un  
 „ ami & un soutien puissant de la dévotion.  
 „ La simplicité de nos aïeux, des mœurs in-  
 „ cultes mais integres, une raison droite  
 „ mais sans fard, tout concouroit à la con-  
 „ servation de la Religion. La piété germoit  
 „ sans peine dans des ames dociles qui ne  
 „ raisontoient guere, mais qui faisoient le  
 „ bien sans bruit. Les maisons des chrétiens  
 „ étoient, suivant la remarque de M. Bossuet,  
 „ des especes de temples consacrés par la priere  
 „ & la vertu. — Qu'on ramene tout cela,  
 „ & on pourra peut-être sans rien risquer,  
 „ abolir ou diminuer les exercices actuels de  
 „ dévotion : mais détruire ce qui a pris la  
 „ place des anciens appuis de la piété & n'en  
 „ pas compenser la perte par quelques moyens  
 „ également efficaces; vouloir tout ramener  
 „ au tems passé & ne considérer pas que nous

„ vivons dans un tems tout différent; n'est  
 „ point le plan d'une politique parfaitement  
 „ attentive à tous les motifs qui doivent dic-  
 „ ter ses opérations.

„ Enfin, messeigneurs, si dans quelques  
 „ églises les bénédictions sont effectivement  
 „ trop multipliées; si quelques processions se  
 „ font sans des raisons suffisantes, & à des  
 „ jours dont la solemnité ne répondroit pas  
 „ à cette pompe de la Religion, rien n'em-  
 „ pêche de corriger l'excès. Je m'offre à en  
 „ conférer avec les chefs de notre clergé. Le  
 „ bien doit être soumis à la règle; mais la  
 „ règle doit diriger le bien, non pas l'anéan-  
 „ tir; ni le renvoyer dans des bornes si étro-  
 „ ites & à des occasions si rares, que son usage  
 „ ne differe presque plus d'une abolition ab-  
 „ solue. „

„ Depuis peu d'années, il est survenu dans  
 „ le système de l'administration extérieure de  
 „ la Religion des changemens dictés par des  
 „ vues très-pures, qui ont pu être nécessaires  
 „ à quelques égards; mais qui tout estimables  
 „ qu'ils sont, n'ont pas laissé d'influer forte-  
 „ ment sur l'esprit du simple peuple. Il est  
 „ inutile d'en faire le détail. La suppression  
 „ des fêtes, l'extinction humiliante d'un or-  
 „ dre qui avoit la confiance d'un très-grand  
 „ nombre de fideles, différentes loix con-  
 „ cernant les Religieux & l'émission des vœux,  
 „ sont des choses trop récentes pour devoir  
 „ être rappelées à votre esprit. Tout cela est  
 „ au-dessus du blâme sans doute. Nous res-  
 „ pectons le secret des pontifes & des rois,

„ mais n'oserions-nous pas craindre qu'en  
 „ ajoutant encore à ces vicissitudes on alar-  
 „ mât la religion timide de nos bons citoyens,  
 „ & que leur dévotion détachée de ses an-  
 „ ciens objets ne restât dans une inaction to-  
 „ tale? — Dans les changemens que la  
 „ jurisprudence apporte aux loix civiles & la  
 „ politique aux loix de l'état, le peuple, oc-  
 „ cupé du législateur visible qui concentre  
 „ tous les droits & toute la force de la lé-  
 „ gislation, n'a point de peine à régler ses  
 „ idées & à substituer à l'usage ancien un  
 „ usage nouveau. En matière de Religion,  
 „ tout changement le frappe & le déroute.  
 „ La discipline unie dans l'esprit du vulgaire  
 „ avec l'immutabilité des dogmes & en quel-  
 „ que sorte confondue avec eux, ne souffre  
 „ que très-difficilement quelque révolution,  
 „ sans que la foi des peuples en reçoive une  
 „ espèce de secousse. „

La justice veut que je ne quitte pas cet ou-  
 vrage sans insister sur les éloges bien mérités de  
 l'auteur & auxquels quelques observations ou  
 expressions hasardées ne doivent pas déroger.  
 On retrouve en entier la droiture de ses in-  
 tentions & la sagesse de ses principes, dans  
 le résumé qui termine & couronne son travail.  
 „ La cupidité gâte tout. Elle a imaginé la  
 „ non-résidence, & l'accumulation de plu-  
 „ sieurs richesses bénéfices sur une même tête.  
 „ Elle a introduit dans la magistrature la vé-  
 „ nalité & les abus qui en sont inséparables.  
 „ Elle a transporté à l'argent les honneurs dus  
 „ aux services & au mérite. Quand le bon

„ sens, renaissant du gouffre de l'infortune,  
 „ aura repris ses droits, & les bonnes regles  
 „ leur vigueur, on aura de bons ecclésiasti-  
 „ ques, de vrais magistrats, dont quelques  
 „ milliers d'écus ne feront pas le titre fon-  
 „ cier, & peut-être une noblesse qui ne sera  
 „ plus financière, parmi laquelle on ne verra  
 „ plus figurer des bourgeois riches, métamor-  
 „ phosés en comtes & en marquis, sans qu'on  
 „ rencontre dans toute leur généalogie une  
 „ once de mérite, ni un homme au-dessus  
 „ de la médiocrité. *Ces siècles féconds en*  
 or. od. „ *crimes*, disoit le poëte de la Raison, *ont*  
 liv. 3. „ *d'abord souillé les mariages, les races*  
 „ *& les familles. De cette source ont coulé*  
 „ *ces torrens de malheurs, qui ont ravagé*  
 „ *la patrie & le peuple (a).* Etendons cette  
 „ vérité, pour la rendre plus utile. La source  
 „ de tous les désordres est dans l'irréligion.  
 „ Elle méconnoît tous les devoirs, ne parle  
 „ que de droits, réduit tout à la force, n'y  
 „ supplée que par le dol, & finit par la ré-  
 „ volte. C'est ainsi qu'elle pervertit le prince  
 „ & ses sujets, pour les détruire les uns par  
 „ les autres, & faire de la terre un spectacle  
 „ digne des enfers. Que la Religion & la  
 „ royauté reprennent en France leur lustre &  
 „ leur autorité; alors les rois feront très-chré-  
 „ tiens de cœur, & les évêques cesseront d'é-  
 „ tre mondains. Les évêques contiendront les

---

(a) Fœcunda culpæ sæcula nuptias  
 Primum inquinavere, & genus & domos:  
 Hoc fonte derivata clades  
 In patriam populumque fluxit.

„ rois par les avis salutaires qu'ils leur doi-  
 „ vent, comme ministres d'état nés, dans le  
 „ district de la conscience. Le redoutable *nor-*  
 „ *licet* de S. Jean-Baptiste : *Prince, il ne*  
 „ *vous est pas permis* ! arrêtera le despotisme  
 „ & les scandales. Les rois ne seront pas des  
 „ Hérodes, malgré leurs Hérodiades, à qui Jean  
 „ ne faisoit pas sa cour. L'Eglise sera protégée,  
 „ & non envahie : la royauté sera dirigée,  
 „ & non subjuguée. L'un craindra de  
 „ perdre son ame, l'autre son corps ; mais au  
 „ besoin, le Pontife le sacrifiera à son ame,  
 „ comme un autre Jean Baptiste. La défé-  
 „ rence mutuelle des deux Puissances fera le  
 „ salut de l'état. Il en résultera la concorde  
 „ publique, le bonheur du peuple & la prof-  
 „ périté du royaume. „



*A mes freres les Prêtres exilés de France,*  
*réfugiés dans le diocèse de Bruges &*  
*dans les autres diocèses des Pays Bas*  
*Autrichiens. A Bruges, chez F. Van Eeck;*  
*à Liege, chez Lemarié, 1792, in-12 de 23 p.*

**J**E ne puis me refuser à la satisfaction de  
 donner une idée un peu plus développée  
 de cette belle & touchante Lettre \*, où le \* I Nov.  
 clergé Belgique & celui de toute l'Eglise ca- P. 401.  
 tholique trouve de quoi s'édifier, s'instruire &  
 s'encourager aussi bien que celui auquel l'auteur  
 s'adresse directement. Le début en est bien  
 honorable au peuple de ces provinces. „ Nous

„ avons enfin échappé aux horreurs de la plus  
 „ affreuse tempête. Ils ne s'offrent plus à nos  
 „ regards épouvantés, ces écueils à jamais fa-  
 „ meux, rougis du plus pur sang de nos fre-  
 „ res. En dépit de la rage impuissante de ces  
 „ dieux d'un jour, dont le souffle meurtrier  
 „ soulevoit les eaux, & ouvroit les abymes  
 „ pour nous engloutir, une vague bienfai-  
 „ tante nous a déposés sur un rivage hospi-  
 „ talier; un peuple sensible & religieux nous  
 „ prodigue des secours & des jouissances ca-  
 „ pables de nous faire oublier, s'il étoit pos-  
 „ sible, une patrie, hélas! bien chere à la  
 „ nature, & plus chere encore à notre Re-  
 „ ligion. „

„ Les premiers momens de notre déliyrance  
 „ ont été des momens d'étonnement & de  
 „ stupeur. L'amertume des souvenirs, les dou-  
 „ ceurs inespérées du calme & de la liberté,  
 „ la joie & la douleur, les regrets & l'espé-  
 „ rance, la reconnoissance & l'admiration se  
 „ disputoient toutes nos facultés. Notre ame  
 „ comme oppressée concentroit en elle-même  
 „ cette multiplicité de pensées & de sentimens  
 „ divers, sans pouvoir les exprimer. „

„ Il est tems enfin de rompre le silence;  
 „ j'ose le premier élever ma foible voix; vous  
 „ ne désavouerez pas le premier vœu de mon  
 „ cœur. Je dirai, & vous direz avec moi:  
 „ Graces immortelles vous soient rendues,  
 „ Dieu tout-puissant & miséricordieux, qui  
 „ avez daigné abaisser vos regards sur nous,  
 „ & nous délivrer des mains de nos ennemis,  
 „ qui sont les vôtres. Achevez votre ouyrage;  
 „ que pouvons-nous sans vous? Continuez

„ de répandre sur nous vos bénédictions & vos  
 „ faveurs. Répandez les aussi avec abondance  
 „ sur ceux qui ont été les instrumens de vo-  
 „ tre bonté à notre égard ; sur ce prélat sui-  
 „ vant votre cœur, dont l'accueil plein d'em-  
 „ pressément & d'humanité a rappelé dans  
 „ nos âmes le sentiment de la consolation &  
 „ de la joie, qui en étoit banni depuis si  
 „ long-tems ; sur ce clergé vraiment apostoli-  
 „ que, qui, en nous faisant éprouver les doux  
 „ effets de sa charité compatissante, nous  
 „ donne en même-tems l'exemple de toutes  
 „ les vertus ; enfin sur ces chrétiens de tous  
 „ les états, dignes des premiers siècles de l'E-  
 „ glise, qui nous ont reçus dans leurs deme-  
 „ res, comme s'ils vous eussent reçu vous-  
 „ même, & à qui vous direz dans le dernier  
 „ des jours : J'étois exilé & proscrit, & vous  
 „ m'avez ouvert un asile. »

L'auteur considère ensuite les événemens du  
 jour, & les apprécie en vrai philosophe, dans  
 la lumière de la foi, & par les règles de cette  
 politique divine, qui, quoique voilée à nos  
 yeux, laisse échapper assez de rayons pour  
 faire servir à notre instruction les vicissitudes de  
 ce monde. » *Le doigt de Dieu est ici.* Les évé-  
 „ nemens incroyables qui partagent dans ce  
 „ moment l'attention de tout l'univers, sont  
 „ dans l'ordre de la providence spéciale du  
 „ souverain modérateur des empires. Une  
 „ grande leçon est donnée aux rois & aux peu-  
 „ ples, & sur-tout à nous, ministres de la Re-  
 „ ligion. Écoutons avec une frayeur religieuse  
 „ les ordres suprêmes que nous intime au

„ bruit de la foudre un Dieu irrité , mais  
 „ toujours cependant un Dieu pere , qui fait  
 „ tout pour le salut de ses enfans. »

Le passé , le présent , l'avenir font le sujet des réflexions de l'auteur. Il n'y en a pas une qui ne mérite d'être accueillie par les amis de la vérité & de la vertu , & de faire l'objet d'une méditation sérieuse. Après avoir fait le désolant tableau des ravages & des crimes de la

*Justus  
 prior est  
 accusator  
 sui. Prov.  
 18.*

philosophie , l'auteur en cherche les coupables ; & à l'exemple des justes qui s'accusent les premiers , il en trouve même parmi les ministres du Sanctuaire , qui d'ailleurs ont vécu dans l'intégrité de la foi & l'ont enseignée au peuple. » Nous le dirons avec vérité :

„ éclairés & soutenus par la grace de Dieu ,  
 „ nous avons prêché la doctrine évangélique  
 „ dans toute sa pureté ; jamais notre bouche  
 „ n'a été fouillée par le langage de l'erreur ;  
 „ nous avons conservé la foi , & nous n'avons  
 „ pas balancé à lui sacrifier nos plus chers  
 „ intérêts dans ces jours malheureux de per-  
 „ sécution ; mais il nous faut aussi convenir  
 „ que c'est par notre faute , que la philoso-  
 „ phie a fait tant de progrès parmi nous. Cette  
 „ ivraie funeste est née dans le champ dont  
 „ le Pere de famille nous avoit confié le soin  
 „ & la culture ; pourquoi ne l'avons-nous pas  
 „ arrachée dans le principe ? Pourquoi avons  
 „ nous souffert qu'elle se multipliât sous nos  
 „ yeux , & qu'elle prit des accroissemens si  
 „ rapides ? Notre coupable négligence , n'est-  
 „ elle pas la cause de ses ravages ? . . . La  
 „ contagion a gagné tous les âges , tous les  
 „ sexes , toutes les conditions. La philoso-

„ phie a rempli tous les esprits de ses chi-  
 „ mériques prétentions & de son délire : enfin  
 „ elle a levé le masque , & elle a déclaré  
 „ une guerre ouverte à Dieu même & à ses  
 „ Christs. Où étions-nous donc , & que fai-  
 „ sions-nous , sentinelles de la maison du  
 „ Seigneur ? La parole de Dieu n'étoit-elle  
 „ donc plus cette parole toute-puissante , qui  
 „ dans le commencement des tems a tiré le  
 „ monde du néant , & qui dans les jours de  
 „ salut a renouvelé la face de la terre , par  
 „ une seconde création en Jesus-Christ plus  
 „ admirable encore que la première ? Le sang  
 „ de Jesus-Christ avoit-il donc perdu de sa  
 „ vertu divine ? Notre ministere n'étoit-il plus  
 „ le ministere de Jesus-Christ ? Loin de nous  
 „ un pareil blaspheme. Les dons célestes ,  
 „ accordés à l'Eglise dès son berceau , subsis-  
 „ tent encore , & nous seront conservés jus-  
 „ qu'à la consommation des siècles. La pa-  
 „ role de Jesus-Christ est infaillible. Ce sont ,  
 „ & ce seront toujours dans l'Eglise de Dieu  
 „ la même foi , la même espérance , les mê-  
 „ mes promesses , les mêmes moyens de sa-  
 „ lut , la même autorité , la même toute-  
 „ puissance. A quoi donc attribuer la stérilité  
 „ de notre ministere ? A nous-mêmes , mes-  
 „ sieurs. Ah ! ce n'étoit plus la même sainteté  
 „ dans les hommes honorés de la plus sainte  
 „ vocation. Appelés à purifier le monde , nous  
 „ nous sommes laissé entamer par la conta-  
 „ gion. Les hommes que nous devions élever  
 „ au-dessus d'eux-mêmes par des pensées  
 „ célestes , nous ont par une séduction per-

„ fide abaiffés jusqu'à eux , rapprochés d'eux ,  
 „ rendus semblables à eux „ (a)

Si les martyrs & les confesseurs de la foi ,  
 si les héros & l'honneur du facerdoce chrétien se jugent avec tant de rigueur , si une Providence sévère les a purifiés dans le creuset des souffrances & de l'adversité ; que deviendront ces hommes indolens & crapuleux qui dans une région voisine , oubliant la sainteté de leur vocation , ne font depuis plusieurs années que seconder les projets du philosophisme , guerroyer avec le chef de l'Eglise , & relâcher tous les liens de l'union catholique ?

*Ut judi-  
 cium inci-  
 piat a  
 domo Dei.  
 Si autem  
 primùm a  
 nobis ,  
 quis finis  
 eorum qui  
 non cre-  
 dunt Dei  
 Evange-  
 lio? 1. Pet.  
 4.*

En considérant le tems présent , l'auteur nous fait voir l'état d'abandon où se trouvent les bons chrétiens de France par la privation de leurs pasteurs ; les dangers qui menacent les uns , les souffrances & la désolation des autres. Jettant un regard sur l'avenir , il sent son cœur s'ouvrir à l'espérance & continue de la forte , „ Dieu se laissera toucher , il suppléera „ par la surabondance de sa grace au défaut „ de ministres : il abrégera peut-être notre

---

(a) Ah ! si tous les émigrés se jugeoient avec cette sainte rigueur , la révolution seroit bientôt terminée. Les militaires , les nobles & les autres fugitifs (si on en excepte un petit nombre) ne voient dans leurs malheurs que Manuel , Péthion & Camus. Ils ressemblent aux enfans qui battent la pierre sur laquelle ils tombent. Je ne cesse de dire à ceux qui peuvent le comprendre :

*1. 2.  
 Aæcid.*

*Non tibi Tindaridis facies invisu Lacenæ ,  
 Culpatusve Paris. Divùm indignatio Divùm  
 Has evertit opes , sternitque a culmine Trojam.*

„ exil. Tout l'univers chrétien est en prières  
„ pour nous. Le clergé & le peuple édifiants  
„ qui nous environnent, ont formé une sainte  
„ ligue en notre faveur. Réunis à des heures  
„ marquées dans les temples saints où ils  
„ nous appellent, ils pleurent sur les mal-  
„ heurs de l'Eglise & sollicitent notre pardon.  
„ Quel scandale pour eux, si nous abandon-  
„ nant nous-mêmes dans notre propre cause,  
„ nous montrions moins de ferveur qu'eux,  
„ moins de confiance en Dieu. Si nous som-  
„ mes vraiment confesseurs de la foi, c'est à  
„ nous à soutenir ce titre glorieux, en leur  
„ donnant par-tout le bon exemple; ils ont  
„ droit de l'attendre de nous; je dirai plus,  
„ & puiffé-je être compris de tous! les yeux  
„ continuellement fixés sur toutes nos démar-  
„ ches, ils l'exigent impérieusement de nous.  
„ Joignons-nous donc pour prier à cette  
„ foule innombrable d'amis de Dieu, & fai-  
„ sons de concert avec eux une sainte vio-  
„ lence au ciel; nous désarmerons le bras du  
„ Tout-Puissant. Déjà le sang de nos freres  
„ martyrs a élevé sa voix jusqu'au trône de  
„ sa bonté, & plaidé la cause de la France  
„ chrétienne. J'ai la ferme espérance que Dieu  
„ n'abandonnera pas pour toujours un royau-  
„ me si fécond dans tous les tems en vrais  
„ adorateurs, & sur lequel il s'est plu à ré-  
„ pandre tant de dons précieux, tant de gra-  
„ ces privilégiées.

„ Cependant il ne nous appartient pas de  
„ sonder la profondeur des desseins de Dieu  
„ sur nous. Nous devons tout espérer de son

„ infinie bonté ; mais s'il étoit de l'intérêt de  
„ sa gloire & du bien de nos ames qu'il n'é-  
„ coutât encore que sa justice , aurions-nous  
„ le droit de nous plaindre ? Lui seul peut  
„ déterminer & connoître quel sera le terme  
„ de nos maux ; & l'incertitude de l'avenir  
„ où il nous laisse , est une nouvelle leçon de  
„ salut qu'il nous donne , un motif puissant  
„ qui doit nous engager à consommer par la  
„ pratique de toutes les vertus l'ouvrage de  
„ notre sanctification commencé par la péni-  
„ tence , & soutenu par la priere continuelle. „  
„ Si Dieu nous révéloit qu'il nous appelle  
„ à la couronne du martyre , & que bientôt  
„ il mettra notre fidélité à cette épreuve diffi-  
„ cile & glorieuse ; comment nous y prépa-  
„ rerions-nous ? Avec quelle exacte sévérité  
„ nous nous jugerions nous-mêmes , non-seu-  
„ lement sur nos fautes les plus graves ; mais  
„ sur les manquemens même , qui nous pa-  
„ roissoient légers , qui peut-être n'ont ja-  
„ mais été accusés au tribunal de la péniten-  
„ ce , & qui cependant ont entraîné des suites  
„ si funestes ? Avec quel soin ne purifierions-  
„ nous pas nos ames de toutes les affections  
„ terrestres ? Que nous mépriserions le monde  
„ & ce qu'il appelle ses biens , ses honneurs  
„ & ses plaisirs ! Qu'elle nous paroîtroit avilif-  
„ fante & puérile cette recherche affectée des  
„ vanités mondaines , qui en effaçant dans le  
„ Prêtre le caractère de simplicité & de gra-  
„ vité qui lui est propre , lui fait perdre la  
„ confiance & le respect du peuple , l'expose  
„ lui-même à mille dangers , & rend pour l'or-

» dinaire infructueux les travaux de son mi-  
 » nistère ! Avec quelle scrupuleuse précaution  
 » nous nous soustrairions à la séduction des  
 » sociétés profanes, aux charmes trompeurs de  
 » ces amusemens auxquels l'on donne encore  
 » le nom de *permis*, lors même qu'une fu-  
 » neste expérience en a découvert le danger !  
 » Nous ne tiendrions plus à la terre ; prêts  
 » à l'arroser de notre sang, nous élèverions  
 » vers le ciel nos pensées & nos desirs, nous  
 » nous plairions à y contempler de loin la  
 » palme immortelle, destinée à couronner no-  
 » tre victoire. Le sacrifice de nos aises, de  
 » nos commodités ne nous coûteroit pas ; nous  
 » redouterions, nous fuirions avec horreur  
 » toutes ces douceurs meurtrières, qui éner-  
 » vent & appesantissent l'ame, en flattant un  
 » corps de péché ; les exercices les plus ri-  
 » goureux de la mortification chrétienne fe-  
 » roient nos délices ; ils seroient pour nous  
 » l'heureux apprentissage qui nous prépare-  
 » roit au dernier combat. »

» Eh bien, M. F., s'il n'est pas certain que  
 » Dieu nous appelle à la grace privilégiée de  
 » mourir pour la foi, il seroit au moins témé-  
 » raire de croire qu'il ne nous y appelle pas.  
 » La persécution qui désole l'Eglise, & qui  
 » sous bien des rapports est plus violente que  
 » toutes celles qui ont précédé, a déjà eu ses  
 » martyrs. Qui peut répondre que Dieu, ou  
 » parce que nous ne serions pas encore entiè-  
 » rement changés, ou pour nous apprendre  
 » à ne pas mettre notre confiance dans un  
 » bras de chair, ou enfin pour confondre en-

„ suite d'une maniere plus éclatante l'orgueil  
 „ de l'homme, ne permettra pas que la fausse  
 „ sagesse du siecle étende ses conquêtes, &  
 „ jouisse encore pendant un tems fixé par les  
 „ décrets éternels de l'illusion de son triom-  
 „ phe ? Et alors s'accompliroit peut-être à no-  
 „ tre égard la prédiction que le Sauveur du  
 „ monde faisoit à ses Apôtres : *Vous serez un*  
 „ *objet de haine pour toutes les nations.* (a)

(a) Réflexions sur la haine du monde contre les  
 ministres de l'Evangile; ses causes, ses motifs &  
 ses inutiles efforts, 1 Oct. 1792, p. 226. — 15  
 Mai 1792, p. 154. — 15 Sept. 1789, p. 138.  
 Nous ajouterons qu'un caractère distinctif de cette  
 haine, est la *gratuité*, c'est-à-dire, non-seulement  
 l'absence absolue de tout motif qui la pourroit rai-  
 sonnablement provoquer; mais l'existence reconnue  
 d'une multitude de motifs pressans qui devroient  
 lui substituer l'amour & la reconnoissance. Sans  
 parler des secours spirituels, de l'instruction & de  
 la consolation, par lesquels la charité sacerdotale  
 combat l'ignorance & les souffrances des peuples,  
 il est de fait que les scélérats qui ont chassé ou  
 massacré leurs pasteurs, étoient nourris de leurs  
 bienfaits & de leurs intarissables aumônes, & c'est  
 ainsi encore que se vérifie non-seulement le divin  
 oracle qui annonce cette haine du monde, mais  
 encore celui qui en exprime la marque caractéri-  
 sante. *Ut adimpleatur sermo qui in lege eorum*  
*scriptus est: Quia odio habuerunt me gratis.* Joan. 15.  
 — Haine contre l'Eglise catholique, 15 Juillet  
 1791, p. 476. Beau passage de Bossuet, *ibid.* Ca-  
 ractere de divinité qui en résulte, 15 Avril 1785,  
 p. §82. — Haine contre son divin fondateur, 1 Janv.  
 1791, p. 17. *Dict. Hist. art. JESUS-CHRIST, NÉ-*  
*RON.* — Haine formelle de Dieu, 1 Mars  
 1792, p. 337.

„ D'ailleurs quelle que soit la bienfaisance reli-  
 „ gieuse du peuple hospitalier , qui en par-  
 „ tageant nos peines , nous fait partager son  
 „ bonheur ; pouvons-nous nous endormir hon-  
 „ teusement dans le sein de sa charité ? Nous  
 „ appartenons à notre troupeau ; & ne vien-  
 „ dra-t-il pas un moment où il faudra qu'il  
 „ rentre dans ses droits , quoi qu'il nous en  
 „ doive coûter ? Ne viendra-t-il pas un mo-  
 „ ment , où il nous faudra , en suivant les  
 „ règles de la prudence chrétienne , choisir  
 „ entre le courage du vrai pasteur & la lâ-  
 „ cheté du mercenaire , entre un glorieux  
 „ martyr & l'abandon coupable des ames  
 „ confiées à notre charité ? „

„ Reconnoissons donc que Dieu , pour der-  
 „ nier trait de bonté qu'il fait éclater au mi-  
 „ lieu de l'appareil terrible du plus juste châ-  
 „ timent , nous met dans l'heureuse nécessité  
 „ de nous livrer à l'étude & à la pratique des  
 „ vertus héroïques qui préparent au martyr ;  
 „ que dis-je ! ces vertus ont toujours été , &  
 „ feront toujours essentielles à notre état. Ce  
 „ n'est pas une nouvelle obligation qui nous  
 „ est imposée. Nous sommes prêtres ; faut-il  
 „ moins de vertus dans un prêtre que dans  
 „ un martyr ? Faut-il être moins saint pour  
 „ dispenser le sang de Jesus-Christ , que pour  
 „ verser le sien ? „



Wapenhuis der geloovigen, ou *Arsenal des fideles*. Par le R. P. Firmus. A St.-Trond, chez Vanhoven, 1792. 1 vol. in-12.

15 Avril  
1789, P.  
190.

C'EST le troisieme tome de l'ouvrage que nous avons déjà fait connoître \*, & qui continue à remplir parfaitement son titre. Les chrétiens y trouveront des armes redoutables & d'un maniemment facile contre les erreurs du jour. Il y a trois discours sur le droit naturel ; quatre sur le culte intérieur, le culte extérieur, & le culte public ; quatre autres sur la tolérance envisagée sous ses différens rapports & les diverses significations de ce mot ; trois sur la vérité du christianisme. A une éloquence simple & naturelle, telle qu'elle doit être pour l'instruction du peuple, l'auteur a réuni la solidité des raisonnemens & une déduction méthodique des matieres.

*Regles pour faire le bien.*

QUI veut faire le bien, doit le faire en secret,  
Sans intérêt, sans faste, sans regret,  
Sans le faire valoir, & sans en rien prétendre.  
Celui qui le fait promptement  
Sans le faire long-tems attendre,  
Oblige toujours doublement.  
L'espoir qu'on fait languir, s'inquiete, se lasse,  
se rebute facilement ;  
Et la grace, en un mot, ne passe point pour grace,  
Quand elle vient trop lentement. (a)

(a) Anfone a dit : *Gratia que tarda est, ingrata est.* Et Sénèque : *Dedit mihi beneficium, sed tam tardè dedit, ut plus praestiturus fuerit, si citò negasset.* Et l'élegant Sacchini : *Ret gratiam longitudo corrumpit.*



## NOUVELLES POLITIQUES.

## ESPAGNE.

**M**ADRID (le 19 Novembre). Nous avons appris, vendredi dernier, avec beaucoup d'étonnement, que la veille au soir, le ministère des affaires étrangères avoit été ôté à M. le comte d'Aranda, qui à la vérité ne l'avoit que par *interim*, pour être donné à M. le duc d'Alcudia, ci-devant don Manuel Godoï, qui jouit depuis quelques années de la plus haute faveur auprès de la reine & du roi.

Traduction de l'avis donné par M. le ministre de la marine, aux autres ministres du roi d'Espagne, à l'occasion de la retraite de M. le comte d'Aranda.

De l'Escorial, le 15 Novembre 1792. „ *En vertu d'un décret que le roi m'a adressé en date de ce jour, sa majesté ayant égard à l'âge avancé de M. le comte d'Aranda, s'est déterminé à le dispenser de la gestion qu'il exerceoit par interim de la première secrétairerie d'état & des dépêches, en lui conservant tous les honneurs qui y répondroient, s'il en étoit propriétaire, ainsi que l'emploi qu'il a, de doyen du conseil d'état; & pour lui succéder dans ladite charge de premier secrétaire d'état & des dépêches, sa majesté a nommé en propriété M. le duc d'Alcudia, en lui conservant l'emploi de major des gardes-du-corps.*

*Par un autre décret de la même date, sa majesté a bien voulu conférer à D. Eugenio de Ilaguno, se-*

crétaire du conseil d'état, les honneurs, les appointemens, & la voix de conseiller audit conseil, & l'a élu & nommé pour servir aux ordres immédiats dudit premier secrétaire duc d'Alcudia, dans la forme que sa majesté réglera ultérieurement. C'est ce dont j'ai l'honneur d'informer V. S. pour sa direction. „  
(Signé,) Antoine Valdez.

Comme M. d'Aranda a encore la tête très-saine & très-active, en est surpris que le décret qui annonce sa retraite du ministère, n'en allègue, pour raison, que son grand âge. Le nouveau choix est loin d'être approuvé dans cette capitale, où M. d'Aranda conservoit encore une grande partie de sa considération. Il est vrai qu'on a associé au travail du jeune ministre, un homme consommé dans les affaires, don Eugenio Llaguno, secrétaire du conseil d'état. Dès le lendemain de sa nomination, M. le duc d'Alcudia a reçu les ministres étrangers. On ne fait encore si ce changement aura quel qu'influence sur les affaires de France.

La marche de nos troupes vers la frontière se continue. Le 17, nous vîmes passer près de cette ville un corps de grenadiers provinciaux qui d'Extremadure se rendent en Aragon. On assure cependant qu'il y a sur le tapis un arrangement pour faire retirer de part & d'autre les troupes qui sont très-inutilement sur les frontières, si, de part & d'autre, on n'a pas de vues hostiles.

#### P O L O G N E.

VARSOVIE (le 16 Novembre). Les deux confédérations générales de la couronne & du grand-duché de Lithuanie, s'étant, comme

on le fait, transportées à Grodno, y ont recommencé le 29 du mois passé le cours de leurs séances. Comme jusqu'ici elles se sont tenues à huis clos, nous ne pouvons rendre compte des délibérations qu'elles y ont prises. Ainsi nous nous bornerons à communiquer à nos lecteurs, les divers arrêtés qui parviendront à notre connoissance, & nous donnerons la préférence à ceux qui, bien qu'adaptés au caractère national, & conformes aux circonstances actuelles, enfermeront cependant de ces vues en quelque sorte générales, de ces principes de politique universelle qui sont de mise chez tous les peuples & dans tous les âges. Tel est, si nous ne nous trompons, celui qu'on va lire.

*Universal dans lequel la sérénissime confédération générale des deux nations réunies, remet sous les yeux des citoyens de la république, les divers objets de politique & d'administration civile dont elle s'est occupée jusqu'ici, & les engage à lui communiquer leurs vues sur les réformes devenues nécessaires dans la législation.*

*La confédération générale des deux nations librement réunies :*

„ A tous en général & chacun en particulier fait favoir ce qui suit. Briser le joug honteux sous lequel la révolution du 3 Mai, avoit audacieusement affermi une patrie qui nous est chère ; livrer à l'oubli & à la haine dont il est digne, l'exemple odieux qu'elle a donné, au scandale de tous les Polonois ; faire rentrer le grand-duché de Lithuanie, dans la jouissance des prérogatives que lui assure l'acte d'union ; remettre en vigueur & perfectionner autant qu'il sera possible, l'administration civile de cette nation ; porter l'œil de l'examen & de l'économie

sur l'état actuel du trésor, de ce dépôt sacré des fortunes particulières, réunies pour subvenir à l'entretien de la chose publique; rassembler les troupes dispersées, les distribuer suivant le cours des circonstances & la nature des lieux, & pourvoir aux besoins de tous ces braves compatriotes, qui par une suite de leur vocation, & de cette subordination aveugle qui ne leur permettoient pas de distinguer une cause inique de celle qui réclamoit leurs efforts, sont devenus, sans le vouloir, la cause de l'effusion d'un sang innocent, & des revers sans nombre qui ont affligé la république; soumettre à l'examen le plus scrupuleux, les opérations des magistratures supprimées; faire rendre compte de leurs démarches à tous les fonctionnaires publics; étouffer dans sa naissance ce germe de division & de jalousie, que l'intrigue & l'intérêt ont tenté de semer entre la noblesse & ces honnêtes citoyens qui ont toujours donné l'exemple de la fidélité envers la république; offrir à sa majesté les témoignages d'une reconnaissance à laquelle il a acquis de nouveaux droits, en abjurant une œuvre de ténèbres, qui devoit à son nom le peu de célébrité dont elle a joui, & dont on abusoit ouvertement, pour préparer à la Pologne une servitude avilissante & à ses vertueux habitans, la honte & le désespoir; présenter à S. M. l'impératrice de toutes les Russies, les assurances d'une haute vénération & de la plus vive gratitude pour les secours désintéressés qu'elle a daigné accorder à la république; bien convaincre les cours voisines, qu'uniquement occupée de la réforme de son gouvernement intérieur, la Pologne ne cherche qu'à se procurer le bonheur & la paix: Tel est le vœu général de la nation. Mais une nouvelle carrière s'ouvre aujourd'hui pour elle; il s'agit de détruire jusqu'au germe, des troubles qui agitent le royaume, de débarrasser le code de cette foule de loix contradictoires & peu conformes à l'esprit d'un gouvernement libre; en un

mot de faire revivre la république dans le sein de la république elle-même : entreprise vaste, hérissée de difficultés, & qui déjà, l'objet des vœux de tous les membres de la généralité, va devenir de même celui de tous leurs travaux. Nous possédons, il est vrai, le recueil des loix que nous ont transmis nos ancêtres, & que nous devons regarder comme sacrées.

Mais bien que nous ayons pour garant de leur bonté, cette noble indépendance, cette passion de la liberté qui les ont dictées, & qui ont long-tems servi de base à la tranquillité, au bonheur de la terre que nous habitons ; cependant nous ne pouvons nous le dissimuler, tel est le sort de toutes les institutions humaines, que la main du tems lui-même en affoiblit insensiblement les rapports, tandis que d'un autre côté le défaut d'énergie dans l'exécution, leur ôte ce nerf, cette activité qui seule peut leur faire produire des effets salutaires, & que le concours des circonstances déterminé par les intérêts politiques des cours voisines, rend inutiles & souvent même funestes, des loix créées pour assurer le bonheur des peuples. Notre régime constitutionnel n'a point été exempt d'imperfections ; plus d'une de nos loix ont porté le caractère de l'erreur. On a souvent tenté de corriger ces méprises, mais presque tous les pas de ces réformateurs ont été marqués par des chutes, parce qu'ils avoient perdu de vue ce principe salutaire, qu'écrivant pour un peuple libre, la liberté devoit être l'ame & le premier fondement des loix qu'ils lui dictoient. Intimement convaincue de la justesse de ce principe, la confédération générale s'y est attachée constamment, & c'est dans cet esprit qu'elle se propose de travailler à des réformes dont tout démontre la nécessité. En conséquence, elle invite tous les citoyens, & les invite au nom de ce patriotisme, de cet amour pour le bien public, dont elle est enflammée elle-même, à lui communiquer leurs réflexions & leurs idées

sur les changemens à introduire dans le code, les priant d'adresser leurs écrits aux maréchaux des deux confédérations respectives. O nation ! que nous portons dans notre sein, vous le savez, ce qui forme le vrai caractère de notre liberté, c'est que nous pouvons sans craindre aucune influence étrangere, nous donner à nous-mêmes un gouvernement & des loix. Cette prérogative aussi ancienne que glorieuse, est un dépôt précieux confié au zele des citoyens, & c'est pour en faire usage de concert avec eux, que la confédération générale des deux nations réclame aujourd'hui leurs conseils & leurs lumieres, aujourd'hui qu'elle travaille à donner des bases plus durables à la félicité des générations présentes, & de celles qui les suivront. A quelles fins, la confédération générale des deux nations librement réunies, a ordonné de faire imprimer ledit Universal, de l'insérer dans les feuilles publiques, de le communiquer à toutes les confédérations particulieres, & de le publier en chaire dans toutes les paroisses, voulant qu'il soit porté à la connoissance de tous les citoyens. „

Donné à Grodno, dans la séance de la confédération générale des deux nations le 29 Octobre 1792.

En attendant qu'on soit informé du succès de la mission de nos députés auprès de S. M. I. de Russie, le public ne sera pas fâché de lire ici, comme piece diplomatique, la lettre de créance, donnée aux susdits députés par la confédération générale des deux nations.

„ *Madame, une nation libre depuis nombre de siècles, & qui a conservé au milieu des malheurs son caractère républicain, a succombé enfin. L'ambition a renversé la république ; la force & plus encore la séduction la plus rusée, a été mise en jeu pour la conquérir. V. M. a daigné tendre une main secourable à la nation opprimée & séduite, & la république s'est relevée de ses ruines. Son premier*

sentiment est la reconnoissance, elle desire la témoigner à V. M. I. à la face de l'univers. Elle desire que cette reconnoissance, comme vos généreux bienfaits, soit connue des siècles les plus reculés. La république composée des deux nations unies & confédérées, a nommé Mrs. les comtes Branicki, grand-général de la couronne, Rzewuski, général de camp de la couronne, Kossakowski, général de camp du grand-duché de Lithuanie, Potocki, palatin de Kiovie, Krater, castellan de Troki, Grabowski, secrétaire de la couronne, les princes Radziwill & Sapieha, les comtes Wielohorski, Mier & Kossakowski, conseillers de la confédération générale, comme délégués pour qu'ils soient interpretes de nos sentimens auprès de V. M. I.,

„ Daignez, Madame, leur prêter une oreille favorable : daignez recevoir avec bonté l'hommage de la reconnoissance d'une nation libre, & qui, après avoir reconquis la liberté, par les généreux secours de V. M., ne desire que de consolider par des institutions sages, son gouvernement républicain, de conserver l'amitié & la paix avec ses voisins, & surtout de pouvoir être alliée à jamais à l'empire immense dont V. M. fait le bonheur & la gloire. Nous prions Dieu qu'il conserve les précieux jours de V. M. I., si nécessaires au bonheur de tant de nations. „

De votre majesté impériale, les très-humbles & très-obéissans serviteurs.

Brescz en Lithuanie, le 20 Septembre 1792.

Stanislas-Félix Potocki, maréchal de la confédération-générale de la Couronne.

Alexandre, prince Sapieha, grand-chancelier, & maréchal-général du grand-duché de Lithuanie.

### I T A L I E.

ROME (le 16 Novembre). Il continue d'arriver ici des troupes & des recrues de nos

provinces. Nous avons vu partir, l'un de ces jours, un nouveau corps du régiment Corse pour aller renforcer la garnison de Palo. Celle de Civita-Vecchia reçoit également des renforts. Le général Caprara qui doit commander nos troupes, est arrivé mardi au soir avec 5 aides-de-camp.

La nouvelle, répandue ici de l'arrivée prochaine d'un ministre de la république Française, qu'on disoit certaine & qui paroissoit généralement accréditée, se trouve fautive & controuvé.

GENES (le 13 Novembre). Jeudi dernier, la flotte Française est entrée dans ce port. Elle est composée des vaisseaux le *Tonnant*, monté par l'amiral Truguet, capitaine Buchailou; il porte huit cens hommes d'équipage & quatre-vingts canons; le *Languedoc*, capitaine Letoouch, de huit cens hommes & quatre-vingts canons; le *Centaure*, capitaine Messyni, de sept cens hommes & 70 canons: de la frégate la *Bovine*, capitaine Simonis, de deux cens hommes & trente canons, de la *Flèche*, capitaine Lagoud, de cent quatre-vingts hommes & de dix-huit canons. Cette flotte est arrivée d'Onelle ici en trois jours. Le commandant ayant demandé des provisions à la république, en a reçu, entre autres, 2 mille bêtes à cornes, 4 mille sacs de farine & une grosse somme d'argent.

#### A L L E M A G N E.

VIENNE (le 24 Novembre). Les fâcheuses nouvelles des Pays-Bas, bien loin de nous

abattre, nous font redoubler d'activité. Depuis 3 jours, il a été envoyé une lettre circulaire à tous les commandans de nos provinces de mettre les troupes au complet, pour que, vers la fin de ce mois, 360,000 hommes soient sur le pied de guerre. En attendant, 160,000 vont incessamment se mettre en marche. On compte que, pour les transports seuls d'une pareille armée, il faut 30 mille conducteurs & 15 mille chevaux qui sont tout prêts à partir. M. de Gerndorff s'est offert à lever un corps-franc de 1200 hommes; son offre a été acceptée.

Trente-six mille hommes de nos troupes vont se joindre à celles de S. M. Sarde pour agir de concert en Italie. C'est le lieutenant-général baron de Vins qui aura le commandement en chef de toute cette armée combinée. Il vient de recevoir son audience de congé de L. M. I. R. & partira, dans le courant de la semaine prochaine, pour sa destination.

Depuis quelques jours, le bruit court ici que S. A. S. le landgrave de Hesse-Cassel a reçu une lettre des plus flatteuses de S. M. I. R. par laquelle, elle l'invite à se charger du commandement en chef de toutes les troupes de l'empire, aussi-tôt que le corps Germanique se fera décidé à déclarer la guerre aux François.

MANHEIM (le 4 Décembre). On nous mande de Ratisbonne que, d'après un *Conclusum* pris le 23 Novembre par la diete, tous les états de l'empire vont être invités à fournir incessamment leurs contingens pour la défense commune de l'Empire Germanique. — On

a reçu ici les détails suivans sur la prise de Francfort.

Le roi de Prusse & le duc de Brunswick partirent le 25 Novembre de Coblentz pour l'armée Prussienne, qui s'étoit mise la veille en mouvement par Herborn sur Giessen, dans la vue de s'y réunir au corps d'armée Hessois. Cette jonction s'étant effectuée, deux jours après, les armées Prussienne & Hessoise réunies ont marché contre le général Custine, qui étoit avec la principale partie de ses troupes sur la rive gauche de la Lahn, campé près des hauteurs d'Esch. L'action doit avoir eu lieu le 28 Novembre & avoir été très-sanglante de part & d'autre. Le prince Guillaume de Brunswick, fils du duc regnant, y a été blessé grièvement, mais sans qu'il soit en danger : il a deux blessures, l'une à la cuisse, l'autre au bas de la jambe ; & on l'a transporté à Coblentz. Les François se sont défendus avec opiniâtreté, même avec désespoir : suivant quelques rapports, ils ont eu 3 mille hommes tués sur le champ de bataille, & 500 prisonniers ou égares : mais des rapports, qui ont un plus grand caractère de véracité, nous apprennent, que les François tués ne sont qu'au nombre de 900 & qu'on n'a pu leur faire que 7 prisonniers. La fuite de cette action semble avoir été, que la communication a été coupée entre l'armée Française & la ville de Francfort, devant laquelle des corps Prussiens & Hessois se présenterent le même jour 28 Novembre. Le maréchal-de-camp van Helden y avoit été laissé avec une petite partie des troupes Françaises,

qui l'avoient ci-devant occupée. Les détachemens Prussiens & Hessois avoient rencontré entre Friedberg & Francfort une division de cavalerie Françoisse, avec laquelle le combat s'étant engagé, elle eut une centaine de tués & de blessés, dont les derniers furent conduits à Francfort. On y battit alors l'alarme. C'étoit le 28 à 2 heures de l'après-midi. Un lieutenant-colonel Prussien, accompagné d'un trompette, vint sommer le général van Helden de sortir de la ville avec sa garnison, sous promesse de ne plus servir durant la guerre : il s'y refusa & déclara vouloir se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Cependant sa position étoit fort difficile, vu la fermentation qui commença de se manifester parmi le peuple de Francfort, sur-tout lorsque les François voulurent s'emparer de l'arsenal & de l'artillerie de la ville. Heureusement le magistrat parvint par sa modération & sa prudence à apaiser ce mouvement populaire & à empêcher l'effusion du sang. Le 2 Décembre, à 9 heures du matin, des troupes Prussiennes & Hessoises ayant paru tout-à-coup devant les portes de la ville, en ont sommé la garnison de se rendre; sur son refus, elles ont commencé à tirer; les François se sont défendus. Mais après un feu assez vif, continué pendant une heure, les assiégeans, étant parvenus à enfoncer l'une de nos portes, sont entrés dans la ville, ont taillé en pieces ceux des François qui ont résisté & fait prisonnier le reste. Le commandant de la garnison van Helden est du nombre de ces der-

niers. La perte des Prussiens est d'environ 60 tués & de 50 blessés. Les officiers Hessois, Wolff & Duclair, font du nombre des premiers. On dit que le prince de Hesse-Philippthal a reçu une blessure. Pendant que ceci se passoit dans la ville, le général Custine s'en approchoit; mais l'armée combinée s'est opposée à son passage & l'a forcé, après un combat de 2 heures, à se retirer dans une forêt.

#### S U E D E.

STOCKHOLM (le 28 Novembre). L'ambassadeur de Russie vient de présenter, dit-on, une note par laquelle sa cour demande, pour le printemps prochain, le secours de 12000 hommes & de 6 vaisseaux de ligne, stipulé par le dernier traité, conclu entre la Russie & la Suède. On prétend que notre gouvernement a répondu qu'il les fourniroit pour le cas où la Russie se trouveroit attaquée.

Nous apprenons qu'une double naissance a comblé de joie la cour de Coppenhague. Madame la princesse, épouse du prince royal, accoucha heureusement le 19 de ce mois, à 4 heures du matin, d'une princesse; & le 22 à 7 heures du soir, madame la princesse Sophie-Frédérique, épouse du prince-héritaire, frere du roi, fut également délivrée d'un prince. Ces événemens ont été célébrés avec d'autant plus de plaisir, que L. A. R. & les enfans nouveaux-nés se trouvent en parfaite santé.

## A N G L E T E R R E.

LONDRES (*le 7 Décembre*). Plus de 3000 négocians, banquiers, boutiquiers &c de la cité de Londres, s'assemblerent avant-hier dans une grande salle. On lut une résolution qui portoit en substance, „ que dans la crise actuelle, „ il est nécessaire que les respectables habitants, de la capitale particulièrement, „ don- „ nent des marques ostensibles de leur attachement à la constitution du pays „. Cette résolution fut reçue par acclamation. On vit seulement six mains s'élever contre; mais une indignation générale éclata contre ces ennemis de la constitution, & ils furent chassés de la salle. On fit ensuite lecture d'une déclaration qui avoit été publiée dans toutes les feuilles. Les articles de cette déclaration les plus applaudis furent ceux qui disoient, que l'opinion des respectables habitans de Londres, étoit, „ que la constitution Britannique, avoit par „ elle-même assez d'énergie, pour corriger les „ abus, qui avoient pu se glisser par le laps „ du tems dans le gouvernement; & que la „ base principale de cette constitution étoit un „ gouvernement composé du roi, des pairs & „ des communes „. Quelques membres respectables de cette assemblée ayant voulu dire un mot sur une réforme parlementaire, on refusa de les entendre, en observant que cette question étoit étrangère à l'objet pour lequel ils étoient rassemblés. On nomma ensuite un comité, & on ouvrit des registres pour recevoir des signatures à la déclaration. Dans un

conseil tenu à l'amirauté, un autre armement de plusieurs vaisseaux de ligne fut décidé, ainsi que l'équipement de plusieurs frégates. On dépêcha en conséquence un courrier extraordinaire, pour porter ces ordres dans les différens chantiers du royaume.

Il va y avoir sous peu de jours une promotion dans la marine; huit des plus anciens capitaines seront faits amiraux, & les officiers inférieurs seront avancés en proportion. On attend aussi incessamment une promotion d'officiers généraux dans l'armée de terre.

Le 5, le bureau de l'amirauté ordonna l'armement du *Monarque* & du *Puissant* de 74 canons, & le réarmement de l'*Alcide* aussi de 74. Les équipages des vaisseaux de garde ont été augmentés de cent hommes chacun. La presse va avoir lieu sur mer, & les pataches sont en rivière pour recevoir les gens pressés. On ne levera, à terre, que ceux qui se présenteront aux maisons de rendez-vous. —

Il y eut le même jour, au bureau de la guerre, une assemblée de plusieurs officiers. Plus de 200 capitaines & lieutenans de vaisseau ont été offrir leurs services au bureau de l'amirauté. Il y eut aussi ordre, le 6 au soir, d'ouvrir un plus grand nombre de maisons de rendez-vous, pour l'engagement des matelots, & autres gens destinés à être embarqués.

Une lettre de Portsmouth en date du 3, porte ce qui suit. „ L'*Edgar* & l'*Hector* de  
 „ 74 canons, sont entièrement grésés; leurs  
 „ voiles sont en vergues & partiront demain,  
 „ s'il est possible, pour aller mouiller en rade

» à Spithead. On arme aussi avec toute la di-  
 » ligence possible le *Bedford* & le *Brunswick*  
 » de 74, pour aller en rade dans peu de  
 » jours. Jamais on n'avoit vu les officiers &  
 » les matelots y mettre autant d'activité. On a  
 » reçu ce matin, dans cet arsenal, l'ordre  
 » d'armer avec la plus grande promptitude le  
 » *Queen* de 98 canons, le *Courageux*, le  
 » *Ganges* & le *Berwick*, de 74. Il n'y a  
 » que quelques jours que le *Queen* est parti  
 » du bassin, où il a reçu un assez fort radoub  
 » pour qu'on puisse le regarder comme un  
 » vaisseau neuf. C'est un des meilleurs de la  
 » marine Angloise. Les 3 de 74 sont aussi en  
 » très-bon état. Les troupes de la marine sont  
 » toutes rassemblées dans leurs casernes, &  
 » se tiennent prêtes à s'embarquer, & tous les  
 » officiers à la demi-payé ont été rappelés.  
 » Hier au soir, le sloop de guerre de S. M.  
 » cap. Hunt, mit à la voile pour le nord. Les  
 » officiers supérieurs & particuliers de la mi-  
 » lice de Londres ont ordre de se tenir prêts  
 » à prendre les armes, au premier mouvement  
 » de tumulte & de sédition, qui pourroit se  
 » manifester. »

Tout ce qui se fait ailleurs, confirme l'opi-  
 nion générale où l'on est que le ministre s'est  
 déterminé aux mesures les plus décisives, non  
 pas pour commencer une guerre, mais pour  
 se mettre en état de défense, soit contre une  
 rupture avec l'étranger, soit contre les projets  
 ennemis de la constitution & de la tranquillité  
 publique. Nous avons rapporté l'ordinaire der-  
 nier \* la *Proclamation* du roi à ce sujet. Il a \* P.

paru depuis diverses autres ordonnances remarquables. L'acte pour la formation de la milice en corps ordonne en même tems, „ qu'au cas „ qu'à l'époque de ce rassemblement le parlement soit séparé par un ajournement ou „ prorogation, qui n'expire point dans la quinzaine, le roi soit tenu de rendre une proclamation, pour le convoquer dans le même „ délai. „ En conséquence une seconde proclamation, datée du même jour, convoque le parlement, qui étoit prorogé jusqu'au 3 Janvier prochain, „ pour s'assembler *jeudi 13 du „ présent mois de Décembre, & s'occuper „ alors de divers objets importans.* „ Une troisième proclamation a renouvelé les défenses sur l'exportation du blé; & la prohibition s'exécute rigoureusement, malgré les vives réclamations de ceux qui avoient spéculé sur cette denrée, dont ils avoient fait de grands accaparemens, soit pour causer du trouble dans l'intérieur, soit simplement par motif d'intérêt privé, en vue des avantages que leur fait l'étranger. — Les armemens par mer ont commencé avec une activité, dont le succès est étonnant : le *Duc*, vaisseau de guerre de 90 canons, a été mis en état de mettre en mer dans deux jours; & il a déjà fait voile de Portsmouth, accompagné de quelques frégates. Plusieurs autres vaisseaux de ligne s'équipent; & hier l'amirauté a encore mis en commission 2 vaisseaux de ligne & 5 frégates. L'ordonnance royale pour enrôler les matelots vient de paroître : elle promet des récompenses de 3 livres sterling, de 2 & d'une livre aux marins,

marins, selon leur capacité respective. Le corps-de-ville de Londres a été le premier à donner l'exemple, en témoignant ses sentimens sur le renversement de la constitution Britannique, dont on nous menace. Dans une assemblée tenue le 29 Novembre, il a pris unanimement plusieurs résolutions, qui y sont relatives. Quoique le nombre de ceux qu'il combat, soit plus considérable qu'on n'avoit lieu de s'y attendre dans un pays aussi heureux que l'Angleterre, il est néanmoins en général bien petit en comparaison de l'universalité de la nation : ceux-mêmes qui conviennent de la nécessité de quelque réforme, ont en horreur les vues des novateurs ; & un de nos auteurs périodiques les plus zélés pour la révolution Françoisse & la forme démocratique qui en est le résultat, a cru nécessaire de manifester ses sentimens par une espece de déclaration, que l'un & l'autre parti qui divisent aujourd'hui l'opinion publique, pourront lire avec plaisir. En voici la traduction. „

„ En différentes occasions nous avons prévenu nos compatriotes d'être sur leurs gardes, & de ne pas laisser séduire leur jugement par les raisonnemens spécieux, mais faux, de ceux qui se fondent sur la nécessité reconnue d'une réforme de notre gouvernement, visent à sa subversion totale. C'est-là un devoir auquel nous sommes tenus envers le public ; & il est plus nécessaire que jamais à une époque, où quelques-uns de nos contemporains, en se donnant pour les défenseurs de la constitution, lui font un tort plus réel que ceux dont les intentions anarchiques sont ouvertes & avouées. Il ne s'agit pas à présent d'une simple question de parti ; & ceux qui la considèrent sous un point de vue aussi

borné, montrent en même tems leur ignorance & leur foiblesse. Le gouvernement est un objet : l'administration en est un autre : le gouvernement doit être défendu d'après des principes ; l'administration d'après ses procédés. Les principes de notre gouvernement ou de notre constitution sont la pierre de touche, sur laquelle les procédés de l'administration quelle qu'elle soit, doivent être mis à l'essai : & ceux qui pensent que l'excellence de ce gouvernement, de cette constitution, ne sauroit être constatée qu'uniquement en prouvant la pureté ou l'intégrité d'une administration quelconque, ne s'aperçoivent point qu'ils renversent par ignorance l'ordre des choses. „

„ C'est-là une circonstance qui mérite l'attention sérieuse de tous ; car l'excellence principale de notre constitution consiste en ce qu'elle se maintient ferme, indépendamment de ses agens ; qu'elle a en elle-même le pouvoir de corriger les erreurs qui peuvent s'y être glissées, & les empiétemens par lesquels de tems en tems des individus peuvent lui avoir porté atteinte ; qu'elle a également le pouvoir de punir ceux qui la violent. „

„ En vain chercherons-nous un autre gouvernement ancien ou moderne, qui puisse se vanter avec raison d'avoir les mêmes qualités. Dans une monarchie absolue, la volonté du despote fait la loi suprême : dans une aristocratie le peuple est encore plus opprimé, ses tyrans étant plus universellement répandus : dans une démocratie l'esprit ambitieux, inquiet & soupçonneux de quelques individus trouble sans cesse le repos du public : un gouvernement où cette forme démocratique pure est établie, ne peut jamais, après les premiers tems de son enfance, se glorifier d'avoir eu des conseils unis & efficaces. „

„ Nos sages ancêtres, convaincus de ces vérités par une expérience chèrement achetée, ont imaginé un gouvernement dans lequel ces différens princi-

pes se balanceroient & auroient une réaction convenable les uns sur les autres ; un gouvernement dans lequel une seule personne étant désignée pour la succession héréditaire à la première dignité de l'état, aucune famille particulière, visant à ce rang, ne fauroit, comme dans des tems précédens, plonger le royaume dans une guerre civile, le plus grand malheur qui puisse arriver à une nation ; un gouvernement dans lequel les pouvoirs & les privilèges du souverain sont déterminés par la loi ; un gouvernement sous lequel l'aristocratie ne peut point piller le peuple, vu qu'aucun bill de subside ne peut naître du sein de ce corps ; un gouvernement sous lequel le peuple lui-même sanctionne les loix par lesquelles il est gouverné, puisqu'aucune loi ne fauroit avoir de force avant d'avoir été régulièrement débattue & agréée par ses propres représentans ; un gouvernement sous lequel toute loi doit être sanctionnée par chacun de ces trois pouvoirs ; de sorte que chacun de ceux-ci, s'il passoit ses bornes, auroit les deux autres contre lui pour le tenir en échec, & prévenir le mal qui résulteroit de ses procédés ; & les intérêts individuels de chacun de ces trois pouvoirs sont si opposés, qu'il n'est pas possible que l'un d'eux augmente ses prérogatives ou sa force ; car, attendu que l'influence des deux autres seroit diminuée exactement dans la même proportion, ils doivent conséquemment s'opposer à ces empiétemens. „

„ Nous ne prétendons pas affirmer que notre constitution soit absolument parfaite, ou qu'il ne s'y soit point glissé des abus : il suffit pour la question que nous traitons à présent, de prouver qu'elle est plus parfaite qu'aucune autre que nous connoissons, & aussi parfaite dans son opération qu'il est possible de supposer aucun gouvernement que la sagesse humaine puisse inventer. Elle a participé néanmoins un peu au sort de tous les édifices humains ; l'édifice de notre constitution est un peu dégradé

quant à sa force ; mais les principes qui en font la base, restent en entier, & n'ont point souffert. Qu'on le répare donc par les moyens que la constitution fournit elle-même ; & que des mains profanes ne tentent point de le renverser. Un homme qui ne feroit pas hors de sens, permettroit-il à un faiseur de projets chimériques d'entrer dans sa maison, & parce qu'elle a besoin de quelque peu de réparations, de venir lui faire tomber les murs & tout le bâtiment autour de ses oreilles pour le laisser exposé en plein air aux injures du tems, ou pour élever à la hâte quelque petit réduit tel que le hasard lui offrirait ? Tout homme de bonne foi répondra aisément à cette question. ,,

Voici quelques détails sur l'état actuel des affaires. Ce fut le 30 Novembre qu'il se tint un conseil du cabinet, lequel resta asssemblé toute la nuit. Le résultat en fut envoyé le lendemain à Windsor, où il se tint un conseil-privé, dans lequel S. M. signa les trois proclamations pour le rassemblement de la milice, la convocation du parlement, & la défense de l'exportation des blés : elles furent aussi-tôt imprimées ; & les couriers de la poste pour les différentes parties du royaume furent retenus jusqu'à minuit, afin que l'expédition s'en fit encore le même soir. Le lendemain elles ont été affichées par-tout ; & l'exécution a promptement suivi l'ordre, pour mettre l'Angleterre en état de se défendre contre les projets qui tendent à lui susciter des troubles domestiques, dans le tems même qu'elle se verroit forcée d'agir au-dehors. Ce n'est jusqu'ici qu'une partie de la milice, qui sera mise sur pied ; savoir, celle des comtés de Cumberland, Durham, Essex, Kent, Lincoln, Nor-

folk, Northumberland, Suffolk, West-Morland, ainsi que des parties Septentrionale & Orientale du comté d'Yorck. Ces milices réunies pourront faire un corps de 6700 hommes. A mesure que les circonstances pourront l'exiger, celles des autres comtés seront également mises sous les armes. Après une séance de 4 heures, tenue le 2 Décembre, le bureau de la guerre expédia des ordres pour le 3<sup>me</sup>. & le 11<sup>me</sup>. régiment, de s'assembler sur la bruyere de Hounslow; & à 5 autres régimens de se mettre également en marche, pour se tenir à une heure de distance de la capitale. L'on suppose, qu'il y aura environ 10 mille hommes de troupes réglées, répartis dans les environs de Londres, à Lewisham, Croydon, Kingston, Hounslow, Uxbridge, Watford, Barnet, Chelmsford, & Dartford. Dans la capitale même les mesures de sûreté ne sont pas moins actives & vigoureuses. Le 3, la milice de Londres fut passée en revue par les officiers-généraux qui la commandent, en présence du lord-maire. Les soins du gouvernement se sont particulièrement portés à l'état de défense de la Tour de Londres : sous la direction du duc de Richmond, on en répare les murs, on relève les parapets, on creuse des fossés, on forme des retranchemens; on a rempli de terre plusieurs centaines de vieux barils à rhum, pour servir de fascines & de barricades : on y a conduit 150 canons de Woolwich; trois cens hommes du corps d'artillerie & du génie y travaillent depuis trois jours avec une assiduité non interrompue : l'on

n'admet aucun étranger dans l'intérieur ; & les portes s'en ferment à 9 heures du soir , deux heures plutôt que de coutume. La garde ordinaire de la banque est renforcée de nuit par un détachement de 50 hommes ; & le lord-maire a été prévenu par une lettre de la secrétairerie-d'état , de la nécessité où l'on se trouve de veiller particulièrement aux établissemens , d'où dépend la fortune nationale. — Il est aisé de juger d'après ces détails rapides, que ce sont moins encore les liaisons politiques de la Grande-Bretagne au-dehors , qui mettent le gouvernement en activité , que la certitude où il croit être , des projets tramés pour le bouleverser au-dedans. Nous nous faisons scrupule de répéter tout ce qui se dit à cet égard ; & nous nous bornerons à rapporter la persuasion où l'on est , de l'existence réelle d'un projet , sinon pour renverser la constitution Britannique & lui substituer le système d'égalité , du moins pour susciter à l'administration tant d'embarras au-dedans , qu'elle renonce à toute connexion au-dehors. Ceux qui vont plus loin , parlent d'un complot , auquel des étrangers ont part , pour se saisir de la Tour & de la Banque , & mettre Londres en combustion. C'est à cette conjuration , ou à quelque autre du même genre , dont le ministère doit avoir été informé , qu'ils rapportent le fait déjà annoncé par quelques-uns de nos papiers publics ; savoir , qu'hier 3 Décembre après-midi , deux chaises de poste & un carrosse , qui paroissent venir de loin , escortés d'un détachement de cavalerie , ont con-

duit à la Tour quelques prisonniers, prévenus de haute-trahison. L'on ignore qui ils peuvent être, & d'où ils viennent. L'administration est particulièrement mécontente du lord Sempill, pair d'Ecosse : on lui reproche d'ajouter aux motifs de censure, qu'a donné ci-devant sa vie morale, des principes ennemis du bon ordre, qui l'ont porté à signer, comme président de la société révolutionnaire, une adresse à la convention-nationale de France, remplie d'expressions injurieuses pour tous les gouvernemens, pour celui de la Grande-Bretagne en particulier : en conséquence il a reçu sa démission comme officier militaire ; mais il n'est pas le seul dans ce cas : l'on dit, que le roi a également fait signifier à lord Edouard Fitzgerald, qu'il le dispensoit de tout service ultérieur ; & que le 3 de ce mois, le bureau de la guerre s'est occupé de la conduite de quelques autres officiers qui ont manifesté des intentions favorables à une révolution dans ce royaume : l'on nomme les colonels Mac-Leod & Dalrymple, dont le premier a servi dans l'Inde, où il a été blessé ; & le second est président de l'association de Glasgow. L'un & l'autre sont Ecossois, ainsi que lord Sempill : lord Edouard Fitzgerald est Irlandois, de la famille des ducs de Leinster. C'est en effet dans quelques parties de l'Ecosse & de l'Irlande, où les symptômes de l'esprit révolutionnaire se sont principalement manifestés, nommément à Dundée & à Perth en Ecosse, ainsi qu'à Belfast en Irlande. Dans la première de ces places, un nombre de gens,

la plupart des garçons, ont promené le 23 Novembre & planté ensuite un arbre de liberté, fans que les citoyens notables aient pris aucune part à ces mouvemens. A Perth, l'on a célébré le 26, à l'exemple de quelques clubs patriotiques, par des feux de joie & des illuminations, ce qu'on nommoit l'émancipation des Pays-Bas Autrichiens & les victoires de l'armée Françoisse. A Belfast la cherté des vivres & la disette de provisions au marché, a causé des troubles, qui cependant n'ont pas eu de suites : & l'on se flatte d'y pourvoir à l'avenir en prévenant la trop grande exportation pour l'étranger, qui a fait monter le prix de plusieurs objets de premiere nécessité à un taux exorbitant. Le gouvernement va aussi porter son attention sur le principal moyen dont on se sert pour exciter de la fermentation : c'est l'abus de la liberté de la presse; objet d'autant plus délicat, que ni les principes d'une constitution libre, ni les loix Angloises, ne permettent d'agir arbitrairement à cet égard. L'administration desire donc de se renfermer dans les bornes légales, mais de procéder en même tems avec vigueur contre les auteurs ou imprimeurs, qui par les productions de leur plume ou de leur presse tâchent de troubler l'ordre public. Le propriétaire d'une de nos feuilles périodiques, qui avoit des poursuites à craindre, s'est déjà retiré en France. D'autres, qui se sont prêtés à disséminer des pamphlets incendiaires, ont suivi son exemple : d'autres ont été arrêtés.

Tous les faits que nous venons de dé-

tailler, sembleroient ne se rapporter qu'à notre situation intérieure ; mais de cette nature ne sont point les grands préparatifs que l'on remarque dans le département de la marine. On a d'abord dit qu'il ne s'agissoit que d'augmenter de trois, le nombre des 10 vaisseaux de ligne de garde dans les ports, & d'en porter les équipages de 3 à 4 cens hommes : mais, après une assemblée tenue hier au bureau de l'amirauté, où une proclamation, en date du 1 Décembre, a été rendue publique, à l'effet d'accorder des gratifications aux marins qui s'enrôleroient, l'on ne peut plus se persuader que tant de préparatifs se fassent pour un petit armement. Le *Duc* de 90 canons, cap. Knight, est prêt à mettre à la voile : l'*Edgar* & le *Hector* de 74, sont aussi complètement en état : le *Brunswick*, dont sir Roger Curtis aura le commandement, & le *Bedford*, tous deux de 74, se trouvent à peu-près armés & vont être suivis du *Queen* de 98, du *Courageux*, du *Gange*, & du *Berwick* de 74 canons. Le duc de Clarence, fils du roi, a d'abord demandé du service dans cette occasion : & montant le *Prince* de 90 canons, il se rendra au plutôt avec une escadre aux Indes-Occidentales. Les marines sont rassemblées aux Barraques : les officiers à la demi-paye ont été appelés au service ; & tout se tient prêt pour l'embarquement. L'*Affiance* de 50 canons, aux ordres du contre-amiral sir Richard King, & la chaloupe le *Rattlesnake*, cap. Yorke, ont fait voile le 30 Novembre de Portsmouth avec des ordres

scellés ; & la frégate, l'*Andromède*, de 32. Cap. Salisbury a reçu ordre de fortir de Plymouth, pour une croisiere d'observations (à la hauteur de Brest, à ce que l'on suppose).

Il n'est pas étonnant qu'au milieu de tant de dispositions au moins de prévoyance, pour se mettre en garde au-dedans & au-dehors, les fonds publics aient souffert : ils sont à 20 p. c. moins qu'au mois de Mars dernier : mais aussi alors ils étoient au-delà de leur taux naturel ; & tout le monde devoit s'attendre qu'au moindre choc leur chute seroit aussi rapide que leur valeur idéale avoit subitement monté. On a vendu pour de grosses sommes dans les annuités consolidées à 3 p. c. à un prix de beaucoup inférieur à celui où ce même fonds étoit alors à la Bourse du pays, d'où les commissions étoient venues.

#### F R A N C E.

PARIS (le 12 *Décembre*). La séance de la Convention du 2 de ce mois, est assez remarquable. Nos journaux en parlent en ces termes. „ On crioit ce matin dans les rues de Paris, & par prédilection dans les avenues & jusques à la porte de la salle de la Convention, une brochure intitulée : *Donnez-nous du pain ou égorguez-nous*. Manuel en s'élevant contre cet excès d'audace, a dénoncé, moins la brochure elle-même, que l'insolence des colporteurs, qui la portent à la figure des députés, & ricannent en la leur présentant ; il a demandé, au nom du respect dû aux représentans du peuple, que les commissaires de

la salle en fassent la police, & écartent de son enceinte & de ses environs les marchands de semblables libelles. L'ordre du jour, réclamé par le gendre, a été appuyé par Rabaut & par Ducos. „ Dans les environs de „ Paris, a dit le premier, dans tous les mar- „ chés publics, des malveillans s'écrient : *Il „ nous faut un maître ; une Convention ne „ peut nous gouverner ; elle-même l'avoue :* „ or cela n'est pas vrai. On cherche à infi- „ nuer dans Paris, même que nous voulons „ abandonner Paris : or cela n'est pas vrai „. (Une voix s'écrie : *Nous périrons ici, ou „ nous y ferons le bien du peuple*). „ Mais cette „ cité, qui a fait deux grandes révolutions, „ n'en fera pas une troisième, parce que „ nous consoliderons la seconde ; il y a ici „ des malveillans ; il faut les contenir. Pa- „ risiens, on calomnie vos représentans & „ vous ; ils assureront la liberté de la France, „ & vous répondrez à la France de la leur. „ Paris sera florissant & heureux, tant que la „ convention y sera libre & respectée ; si ja- „ mais elle y étoit avilie... Parisiens, la peine „ de ce forfait seroit le retour de ce despotif- „ me hideux, terrassé deux fois par vos mains. „ Quant aux libelles qu'on vous dénonce, „ je réclame l'exécution des loix existantes, „ ils sont du ressort de la police & des tri- „ bunaux ; les grandes destinées de la France „ sont seules du vôtre „. — „ Les libelles „ sont un mal quand ils sont lus, dit Ducos, „ ils ne sont rien quand on ne les lit pas. On „ regarde leur distribution à votre porte com-

„ me un moyen de vous avilir ; vous occu-  
 „ per de cette distribution , c'est donner de  
 „ l'importance à ce moyen ; c'est faire ce  
 „ que l'ennemi desire. Tout le monde parle  
 „ de mépris , & personne ne fait mépri-  
 „ ser. Les faméliques auteurs des libelles dé-  
 „ noncés se diront demain : *Nous sommes*  
 „ *de conséquens personnages dans la répu-*  
 „ *blique ; car la Convention s'est hier oc-*  
 „ *cupée de nous.* Voulez-vous leur imposer  
 „ silence ? Intéressez tellement le peuple à  
 „ vos grands travaux , qu'il n'ait pas le tems  
 „ de lire leurs pamphlets. Pouvez-vous , d'ail-  
 „ leurs , déléguer à vos commissaires le droit  
 „ de proscrire des libelles ? Déclarez donc d'a-  
 „ vance qu'ils sont érigés en Jury spécial pour  
 „ les caractériser ». L'ordre du jour , long-tems  
 combattu , a été enfin adopté.

Grégoire a dénoncé , au nom du comité di-  
 plomatique & de marine , l'insulte commise à  
 Malte , contre un capitaine François , par des  
 chevaliers. La Convention a rendu le décret  
 suivant :

ART. I. „ La Convention-Nationale décrète que  
 la loi du 27 Septembre relative au traitement des  
 ecclésiastiques non-employés , s'étendra aux mem-  
 bres non-employés de l'ordre de Malte ; qu'ils ne  
 feront plus payés d'avance , & que leurs pensions  
 n'excéderont pas mille livres. „

II. „ La convention ordonne au conseil exécú-  
 tif d'exiger sur le champ une réparation éclatante  
 & digne de la puissance de la république , de l'in-  
 sulte faite au pavillon national , dans un des ports  
 de l'île de Malte. „

Dans la séance du 5 on a proposé de dé-

terrera le corps de Mirabeau & de vouer sa mémoire à l'opprobre. „ Ce phénomène dans „ l'ordre moral, est-il dit dans la relation „ de cette séance de la Convention, ce „ Mirabeau, dont la tête si riche en grandes pensées, sembloit faite pour gouverner „ le monde, n'auroit-il donc connu si bien „ les principes moraux & politiques que pour „ les violer d'une manière plus coupable. Il „ eût honoré l'humanité, si à cette vaste & „ rapide conception, à cette imagination si „ combinante, il eût joint un cœur moins „ corrompu. Mais ce puissant levier capable „ d'ébranler les états jusques dans leurs fondemens, étoit le jouet des passions les plus „ impures, des penchans les plus criminels; „ les services qu'il avoit rendus à la nation „ françoise voiloient son immoralité profonde, mais il paroît aujourd'hui qu'il ne la „ fervoit que pour la trahir; des conférences „ avec la reine; une lettre trouvée par Péthion dans les Thuilleries; des lettres de la „ Fayette, de Talon, par lesquelles on voit „ que l'or impur & corrupteur de la liste civile avoit souillé les mains de Mirabeau, „ prouvent assez qu'on auroit dû soumettre „ sa conduite à un examen plus réfléchi, „ avant de lui décerner une apothéose inconfidérée (a) „. On lut ensuite les diverses preuves de l'accusation intentée contre cet orateur mercenaire, & dans la diversité des

---

(a) Voilà une pleine confirmation des conjectures que nous nous étions permises dans le Journal du 1 Juillet, 1791, p. 393.

opinions , on s'en tint à celle qui propoisoit de voiler la statue de Mirabeau , jusqu'à ce que sa mémoire fût jugée. En attendant , le peuple a pendu cette statue en place de Grève.

Le onze a été un jour plein d'événemens. A cinq heures du matin , l'on a rappelé dans toutes les sections : à huit heures , toute la force armée étoit sous les armes , & chaque bataillon s'est porté au lieu de son rassemblement. Dès huit heures , les patrouilles étoient considérables , sur-tout dans les Thuilleries & dans les environs de la Convention , du Temple & des quartiers que Louis XVI devoit parcourir pour se rendre à la barre.

A midi & demi , Louis XVI est monté en voiture. Il a fait le tour des boulevards , & est arrivé à la Convention par la place de la liberté : trois officiers municipaux étoient dans sa voiture. Le cortège qui le précédoit , & celui qui le suivoit , mettoient près d'un quart-d'heure à défilér. La marche étoit ouverte par des officiers municipaux à cheval ; venoient ensuite les sapeurs , un bataillon de grenadiers , un bataillon de volontaires , deux fortes piéces de canon , le général Santerre à cheval , & quelques officiers de son état-major ; un demi-bataillon de volontaires ; ensuite la voiture entourée d'officiers municipaux à cheval ; après la voiture , l'autre demi-bataillon , deux fortes piéces de canon , un bataillon de volontaires &c. Les glaces de la voiture étoient baissées. L'on n'a souffert personne aux fenêtres ; & toutes les fois que la curiosité faisoit monter quelqu'un sur des bancs , des bornes ou des pierres , on le faisoit descendre.

Paris offroit l'aspect le plus imposant à la fois & le plus tranquille. Il y avoit au moins trois cens mille hommes sous les armes; & au milieu des baïonnettes, des sabres & des canons, les femmes & les enfans circuloient avec une confiance qui n'a pas été trompée.

Barbaroux annonce qu'il est chargé de présenter à l'assemblée l'acte énonciatif des crimes de Louis, dernier roi des François.

La discussion s'engage sur cet acte énonciatif; plusieurs faits sont cités contre Louis, plusieurs rejetés. Il est décrété sur la proposition de Manuel que des ordres seront donnés pour faire, dès à présent, conduire Louis XVI à la barre.

Le moment de l'instruction arrivoit. Il est décrété qu'il ne sera donné aucun signe d'approbation ni d'improbation, que le président seul sera autorisé à faire les questions qui pourroient naître des réponses. Enfin qu'un siege sera mis à la barre, afin que Louis, comme il est d'usage pour les autres accusés, puisse s'asseoir quand le président lui en aura donné la permission.

Louis est près d'entrer; le président rappelle aux représentans du peuple que l'Europe les contemple, que l'incorruptible postérité les jugera; il les invite, ainsi que les citoyens des tribunes, au plus profond silence.

Santerre paroît à la barre; il prend la parole, & dit: *J'ai exécuté l'ordre que vous m'avez donné: Louis Capet est arrivé, il attend vos ordres.* Le président ordonne que Louis Capet soit à l'instant traduit à la barre.

Les officiers municipaux qui l'avoient accompagné, entrent avec lui; Louis Capet paroît. Le président dit : „ Louis, le peuple vous accuse, & la Convention-nationale vous mande „ à sa barre pour entendre l'acte énonciatif „ de vos crimes, & répondre aux questions „ qui vous seront faites. „

Mailh, secrétaire, lit l'acte énonciatif. Louis paroît l'écouter avec attention; on n'apperçoit sur sa figure aucuns mouvemens qui puissent annoncer la moindre agitation.

L'acte énonciatif ayant été lu, le président commence l'interrogatoire, & Louis y répond comme il suit :

*Demande.* Vous avez, le 20 Juin, interrompu le cours des séances de l'assemblée constituante, qui a été obligée de se retirer dans un jeu de paumes; qu'avez-vous à répondre? *Réponse.* Il n'y avoit alors aucune loi qui existât sur cet objet. — *D.* Le 23 Juin 1791, vous avez environné de troupes le lieu des séances de l'assemblée constituante, & vous vous êtes rendu dans son sein pour y faire des déclarations tyranniques? Même réponse que la précédente.

*D.* Pourquoi avez-vous fait venir à Versailles le régiment de Flandre, & une quantité considérable d'autres troupes? cela a fait couler le sang des citoyens. *R.* J'étois le maître de faire marcher les troupes comme je voulois dans ce tems-là, & jamais mon intention n'a été de faire répandre du sang.

*D.* Pourquoi avez-vous apporté tant de retard à l'acceptation de la déclaration des droits de l'homme, & à la sanction du décret qui abolissoit la servitude personnelle? Pourquoi avez-vous excité vos gardes à insulter la nation dans une orgie? pourquoi vous-même avez-vous pris la cocarde blanche?

*R.*

*R.* J'ai fourni les observations qui m'ont paru justes, sur les décrets qui m'ont été présentés; le fait est faux sur la cocarde, jamais cela n'a existé.

*D.* Talon & Laporte vous ont présenté des plans de contre-révolution; Mirabeau devoit imprimer un mouvement contre-révolutionnaire dans les départemens, & Talon dans Paris: vous les avez apostillés; qu'avez-vous à répondre? *R.* Je ne me rappelle pas précisément ce qui s'est passé dans ce tems-là, mais le tout est antérieur à mon acceptation de la constitution. — *D.* En exécution du plan que vous apostillâtes, vous vous êtes rendu dans les fauxbours & vous y avez répandu de l'argent; qu'avez-vous à répondre? *R.* Je n'avois pas de plus grand plaisir que de donner à ceux qui en avoient besoin, mais cela n'avoit trait à aucuns projets (ici on remarque que Louis versa quelques larmes).

*D.* Pourquoi, le 18 Avril, vous êtes-vous rendu à Saint-Cloud? Pourquoi, pendant le séjour que vous y avez fait, avez-vous concerté des projets contre la liberté publique? *R.* Cette accusation est absurde. — *D.* On vous a présenté un mémoire contenant un plan de contre-révolution, dans le courant de Février; vous l'avez apostillé, vous vous êtes environné de ci-devant nobles pour protéger votre fuite; ce projet découvert, vous avez cherché à en imposer aux représentans du peuple par votre déclaration aux puissances étrangères; & cependant vous projetiez toujours de quitter Paris; vous en êtes parti le 21 Juin. Bouillé étoit chargé par vous de favoriser à force armée le succès de cette démarche: qu'avez-vous à répondre? *R.* Je n'ai aucun souvenir du mémoire de Février. Quant au voyage de Varennes, je m'en rapporte aux réponses que j'ai faites à l'Assemblée constituante de ce tems-là.

*D.* Vous entreteniez une correspondance avec la Fayette, qui prouve que vous vouliez renverser la constitution; vous l'invitiez, par une lettre écrite de votre main, à se faire suppléer par Mirabeau.

Le sang des citoyens a coulé au champ de Mars ; qu'avez-vous à répondre ? *R.* Tout ce qui s'est passé au mois de Juillet, ne me regarde en rien ; je n'ai aucune connoissance des autres objets.

*D.* Pourquoi n'avez-vous informé le corps législatif de la convention de Pilnitz, que long-tems après qu'elle a eu lieu ? *R.* Je l'ai fait connoître, dès que j'en ai eu connoissance ; au surplus, c'est un article, qui d'après la constitution, concernoit les ministres.

— *D.* La réunion d'Avignon n'a été exécutée que long-tems après le décret qui l'ordonnoit ; on n'a rien fait pour appaiser les troubles du combat. *R.* Ceci ne peut me regarder ; c'étoit aux ministres à s'en occuper.

*D.* N'avez-vous pas protégé les révoltés dont Sallan étoit le chef ? Pourquoi n'avez-vous pas pris de promptes & sévères mesures contre ces conspirateurs ? *R.* J'ai donné tous les ordres que les ministres m'ont proposés. — *D.* Pourquoi avez-vous envoyé vingt-deux bataillons contre les Marseillois, qui s'avançoient pour calmer les troubles du Midi ?

*R.* Il faudroit que je visse les pieces pour répondre juste sur cela.

*D.* Vous avez donné le commandement des armées du Midi à Wingensten ; lors de son rappel, il vous a écrit : „ Encore un peu de jours, & je ramè-

nerai à votre majesté les sujets fideles, égarés par „ des factieux „ ; qu'avez-vous à répondre ? *R.* Ce fait est postérieur à son rappel, je ne l'ai pas employé depuis. — *D.* Pourquoi avez-vous payé vos gardes à Coblantz en 1791 & 1792 ? Pourquoi avez-vous fait passer des sommes considérables à Bouillé, Lavauguyon & autres ? *R.* D'abord que j'ai vu que mes gardes se rassembloient vers le Rhin, j'ai défendu qu'ils touchassent aucuns payemens ; pour le reste, je ne m'en souviens nullement.

*D.* Pourquoi entreteniez-vous des intelligences secretes avec vos freres, qui conspiraient contre la France ? (Le président donne lecture de la lettre relatée dans l'acte énonciatif, envoyée à Louis par

un émissaire). *R.* J'ai défavoué toutes les démarches de mes freres, aussi-tôt qu'elles sont parvenues à ma connoissance, ainsi que la constitution me le prescrivoit; je n'ai aucune connoissance de ce billet.

*D.* Pourquoi vous êtes-vous opposé à la levée de vingt mille hommes, demandée par le ministre Servan, & décrétée par l'assemblée législative? Pourquoi, par une proclamation, avez-vous enchaîné le zele des jeunes patriotes des départemens, qui, au 14 Juillet dernier, se dispoient à venir à la fédération pour voler ensuite aux frontieres? *R.* J'ai donné aux ministres tous les ordres qui pouvoient accélérer l'augmentation de l'armée; dans le même tems, j'ai proposé de former un camp à Soissons; enfin, j'ai remis à l'assemblée les états des troupes; si mes ministres m'ont trompé, ce n'est pas ma faute.

*D.* Pourquoi avez-vous ordonné aux chefs des régimens de désorganiser les troupes, de presser la désertion des soldats, de les conduire près des frontieres pour les livrer à l'ennemi? Tout ceci résulte d'une lettre de Toulougeon. *R.* Il n'y a pas un mot de vrai dans cette accusation. — *D.* Pourquoi avez-vous engagé vos freres à concilier la Turquie & la Prusse, afin que celle-ci dirigeât contre la France les troupes placées sur les frontieres de Turquie? Ceci résulte d'une lettre de Choiseul-Gouffier. *R.* M. de Choiseul n'a pas dit la vérité; ceci n'a jamais existé.

*D.* Pourquoi n'avez-vous prévenu le corps législatif des hostilités des Prussiens, que quand ils se sont avancés avec cinquante mille hommes? *R.* Ce n'est qu'à cette époque que j'en ai eu connoissance; d'ailleurs, toute la correspondance diplomatique passoit par les ministres. — *D.* Pourquoi avez-vous nommé Dabancourt, neveu de Calonne, ministre de la guerre? Pourquoi avez-vous dégarni les places frontieres? *R.* J'ignorois que Dabancourt fût neveu de Calonne; au reste, ce n'est pas moi qui ai dégarni les places: jamais je n'aurois fait une chose pareille.

*D.* Qui a dégarni ces places ? *R.* J'ignore qu'elles l'aient été. — *D.* Pourquoi avez-vous détruit la marine ? Pourquoi avez-vous fait donner des passeports aux officiers quand il n'en restoit plus assez pour le service des ports ? Pourquoi avez-vous conservé le ministre Bertrand ? *R.* J'ai fait ce que j'ai pu pour retenir les officiers de marine. L'assemblée n'a trouvé aucun grief pour décréter Bertrand d'accusation, je n'ai pas cru devoir le changer.

*D.* Pourquoi avez-vous envoyé des agens dans les colonies, pour opérer la contre-révolution dans le même moment où vous pensiez qu'elle devoit s'effectuer en France ? *R.* S'il y a des personnes qui se sont dites mes agens dans les colonies, elles n'ont pas dit vrai. — *D.* Vous avez apostillé un mémoire de Rivarol. *R.* Je ne puis répondre à cela, je n'ai eu aucune connoissance de ce projet-là. — *D.* Pourquoi avez-vous apposé votre veto au décret contre les prêtres ? *R.* La constitution me laissoit la sanction libre des décrets.

*D.* Vos ministres se plaignirent qu'il n'existoit aucune loi repressive contre les prêtres perturbateurs ; l'assemblée rendit des décrets coercitifs, pourquoi les avez-vous paralysés ? *R.* Même réponse que la précédente. — *D.* Pourquoi avez-vous continué de payer votre garde licenciée pour son incivisme ? *R.* Je la continuois jusqu'à ce qu'elle fût recréeé comme je le desirois.

*D.* Pourquoi vous êtes-vous environné des Suisses contre le vœu de la constitution ? *R.* J'ai suivi les décrets rendus à cet égard. — *D.* Pourquoi Gilles & Dangremont faisoient-ils secrètement, & par votre ordre, des levées de troupes pour opérer une contre-révolution, ainsi qu'il résulte des quittances de Gilles ? *R.* Je n'ai aucune connoissance des projets qu'on leur prête ; jamais projet de contre-révolution n'est entré dans ma tête. — *D.* Pourquoi avez-vous cherché à corrompre Mirabeau & autres qui vous ont présenté des plans de contre-révolution ? *R.* Plusieurs personnes se sont présentées

avec des projets pareils, mais elles ont été écartées.

*D.* Quels sont ceux qui se sont présentés pour offrir ces projets ? *R.* Cela est si vague, que je ne m'en rappelle pas. — *D.* Quels sont les membres auxquels vous avez promis ou donné de l'argent ? *R.* Aucuns. — *D.* Vous avez laissé avilir la nation en n'exigeant pas réparation des insultes faites aux François patriotes dans les différentes cours ? *R.* La correspondance diplomatique doit prouver le contraire ; au reste, cela regardoit les ministres.

*D.* Vous avez, le 10 Août dernier, passé en revue les troupes Suisses à cinq heures du matin dans votre château. *R.* J'ai été voir toutes les troupes qui étoient rassemblées chez moi. Toutes les autorités constituées y étoient aussi, le département, le maire y étoient. J'ai même fait demander à l'assemblée une députation pour me concerter avec elle sur ce qu'il y avoit à faire, ensuite je me suis rendu dans son sein avec ma famille.

*D.* Pourquoi avez-vous donné ordre de tirer sur le peuple ? *R.* Parce que le château étoit menacé, & comme j'étois autorité constituée, je devois me défendre. — *D.* Pourquoi avez-vous rassemblé un si grand nombre de troupes ? *R.* Sur les bruits qui se répandoient. — *D.* Pourquoi avez-vous fait couler le sang ? *R.* Non, monsieur, ce n'est pas moi. — *D.* Pourquoi avez-vous autorisé Septeuil à accaparer du sucre & autres denrées ? *R.* Je n'ai aucune connoissance de ce que vous me dites là.

*D.* Avez-vous fait construire une porte de fer dans le creux d'une muraille ? *R.* Je n'en ai aucune connoissance. — *D.* Avez-vous quelque chose à ajouter pour votre défense. *R.* Je demande communication des piéces qui fondent les accusations intentées contre moi & le droit de nommer un conseil pour suivre mon affaire. Le président dit à Louis qu'un décret lui accorde la communication des piéces, & l'ajourne à deux jours pour l'entendre définitivement.

La communication des piéces de conviction est donnée sur le champ à Louis : il a nié presque toutes les apostilles, ainsi que la lettre à l'évêque de Clermont & autres ; il a dit à certaines piéces ou mémoires de contre-révolution : „ Ces choses, si „ elles existent, ont été effacées par la constitution. „

A la présentation de la lettre écrite à la Fayette, il a dit : „ cela a l'air de mon écriture, & je me „ réserve de m'expliquer sur son contenu ; c'est „ d'ailleurs un projet de lettre non-envoyée, il „ n'y est pas question de contre-révolution. „

Après l'entière communication des piéces, le président a dit à Louis qu'il pouvoit se retirer dans la salle de conférence. Louis y a été conduit. „ Le président : J'ai dû consulter l'assemblée pour savoir si elle vouloit que Louis fût conduit au Temple. Il est décrété qu'il y sera reconduit. — Après beaucoup de bruit, & une multitude de motions, il est décrété, sur la proposition de Treillard, amendée par Péthion, que Louis pourra, conformément à la loi, se choisir un conseil.

L'interrogatoire de Louis Capet a duré près de deux heures ; il a prononcé toutes les réponses que je viens de rapporter littéralement, avec un ton de fermeté & de sécurité qui a paru étonner. Pendant tout ce tems, le plus profond silence a été observé dans l'assemblée, & parmi les citoyens des tribunes.

P A Y S - B A S.

**BRUXELLES** (*le 12 Décembre*). Le 4 de ce mois, fête de Ste. Barbe, patronne des artilleurs, les canonniers François, de garnison en cette ville, firent célébrer une messe solennelle dans l'église de Ste. Gudule, à laquelle assistèrent plusieurs officiers de la garnison, ainsi

qu'un grand nombre des membres de la société des amis de la liberté & de l'égalité.

La légion mélangée de hussards, dont le citoyen St.-George est chef, est arrivée en cette ville venant de Lille pour aller se joindre à l'armée du général Dumourier. — Il est entré par la porte d'Anderlecht cent cinquante-trois chariots de bombes. Chaque chariot en contenoit seize. Le nombre de bombes, y compris les six chariots arrivés avant-hier, monte à plus de deux mille cinq cens. On les dépose en face de la chambre héraldique. Il est difficile de savoir contre quelle forteresse se dirige cette provision.

ANVERS (le 8 Décembre). Les troupes Françaises commandées par le général Miranda étant parvenues, le 28 du mois dernier, à établir leurs batteries de manière à inquiéter la garnison de notre citadelle, & leurs bombes ayant mis le feu aux casernes & aux magasins, dès le lendemain le commandant demanda la cessation du feu & promit de rendre le fort. Le général François y consentit en stipulant que la garnison toute entière seroit prisonnière de guerre. La capitulation fut exécutée le 30. On a trouvé dans cette citadelle 51 canons de bronze, 50 mortiers, 3 obusiers, 100 fusils de rempart, 3000 fusils de bataille, 200 milliers de poudre, 8000 boulets de campagne, 300 sacs de farine, une grande quantité de matelats, de couvertures, de lits &c. — Nous apprenons que le château de Namur a eu le même sort, & qu'il s'est rendu le 2 dans le moment que les troupes Françaises alloient monter à l'assaut.

Quatre mille hommes qui en composoient la garnison ont été fait prisonniers de guerre.

Aujourd'hui la frégate françoise l'*Ariel* & six autres navires sont entrés par l'Escaut dans notre port, les premiers depuis le traité de Munster.

#### M O R T S.

Le duc de Bouillon, prince souverain, & démocrate très-prononcé, est mort à l'âge de 65 ans, d'une suite d'hydropisie, dans son château de Navarre, près d'Evreux.

Milord Dover, général des armées du roi &c. connu davantage sous le nom de sir Joseph Yorke, qu'il portoit lors de sa trop mémorable ambassade en Hollande, est mort à Londres, le 2 de ce mois.

L'avocat Vonck, célèbre dans la Belgique depuis 1790, & fondateur du parti qui porte son nom, est mort à Lille à la fin du mois de Novembre.

#### NOUVELLES DIVERSES.

Les Hollandois n'ayant pu accorder aux François le passage à travers la ville de Maestricht, ceux-ci ont jetté un pont sur la meuse à Ruremonde. Les Autrichiens qui occupoient cette ville se retirent vers le Rhin. — Aix-la-Chapelle évacué le 10 par les Autrichiens, a été occupé par les François, qui sont toujours à la poursuite de l'ennemi, & vont, dit-on, s'emparer de Bonn & de tout l'électorat de Cologne. — *Extrait d'une lettre de Treves du 6 Décembre.* „ Aujourd'hui à midi, les François ont attaqué la redoute des Autrichiens sur le Mont-vert à

„ une lieue de Treves ; mais après une vive  
 „ canonade de deux heures , ils ont été re-  
 „ poussés avec perte ; cependant , malgré cet  
 „ échec & le tems affreux qu'il fait , ils n'ont  
 „ pas renoncé à leur projet de s'emparer de  
 „ cette ville. On s'attend qu'ils reviendront  
 „ à la charge. Un autre corps de François  
 „ fait mine de vouloir passer la Moselle à Mä-  
 „ hring à 3 lieues d'ici „ ——— Le 12 , les  
 Prussiens se sont emparés de la forteresse de  
 Königstein près de Mayence , & y ont pris  
 entr'autres choses , quelques chariots chargés  
 d'argent. ——— *Extrait du Bulletin de Lon-*  
*dres du 11 Décembre.* „ On a donné l'ordre  
 d'augmenter les forces de l'armée de terre de dix  
 hommes par compagnie. Tous les régimens de  
 ligne doivent se compléter le plutôt possible sur  
 cette formation. ——— On dit que les frégates  
 qui viennent d'appareiller de Portsmouth , sont  
 allées croiser à l'ouverture de l'Escaut : si cette  
 nouvelle est vraie , le sort en est jetté ; il est  
 évident en effet que le but de cette croisiere  
 est d'interdire toute navigation dans ce fleu-  
 ve ; & comme les François ont expédié des  
 bâtimens chargés de munitions , pour le re-  
 monter jusqu'à Anvers , on doit avoir bientôt  
 la solution de la question relative à la guerre.  
 ——— Hier matin , un courier de S. M. arriva  
 de Paris , chargé de dépêches postérieures à  
 celles apportées par M. Brookes. Elles contiennent , dit-on , la nouvelle certaine que les  
 démocrates qui gouvernent la France , persif-  
 tent à vouloir forcer l'entrée de l'Escaut , &  
 qu'ils ont gardé le silence le plus méprisant  
 sur les remontrances qui leur ont été faites

par la cour d'Angleterre. Ainsi la guerre paroît à présent inévitable ». — Une lettre de Nancy en date du 27 Novembre, contient ce qui suit. » Notre département vient d'adresser & de recommander à la Convention l'adresse suivante, qui a vivement intéressé tous ceux qui l'ont lue. » *Citoyens administrateurs,*  
 » la loi nous a dit : la patrie est en danger,  
 » les ennemis l'environnent, des divisions intestines l'agitent : votre retraite calmera une partie de ses alarmes ; obéissez, retirez-vous.  
 » Nous avons répondu : nous aimons notre patrie, elle nous est chère jusques dans sa rigueur. Nous nous retirons dans le duché de Deux-Ponts, qui n'est pas votre ennemi : vous avez reçu notre déclaration, nous avons pris vos passe-ports. Un prince bienfaisant nous a accueillis : l'administration du district de Bitche croit devoir requérir notre éloignement ; il est enfin prononcé ; nous interrogeons les états voisins, même sévérité de précaution. Nos confrères refluant de toutes parts, nous annoncent que partout on craint de nous recueillir, par-tout on nous repousse. *Citoyens administrateurs,*  
 » la loi ne nous a pas dit : mourez. Dites-nous de grace où nous pourrons vivre. On nous ravit jusqu'aux asiles de miséricorde que nous recherchons : nous épuisons les foibles ressources qui nous restent, sans entrevoir un terme à cette affligeante destinée. *Citoyens,* vous surveillez, vous administrez cette portion précieuse de notre patrie à laquelle nous nous glorifions d'appartenir encore. Nous vous disons, la France

» nous rejette de son sein , les pays armés  
 » contre elle nous sont interdits ; les états neu-  
 » tres ou alliés craignent de nous réfugier. Ad-  
 » ministrateurs , nous vous en prions , pésez ,  
 » examinez , dans votre sagesse , les moyens  
 » de nous soustraire à cette douloureuse exis-  
 » tence. Nous voulons obéir ; mais par une  
 » fatalité inouïe & réservée à nous seuls , nous  
 » trouvons dans cette obéissance même , un  
 » sujet continuel de douleur & d'amertume.  
 » Ouvrez-nous , indiquez-nous , obtenez-nous  
 » un asile ; nous y porterons , avec le senti-  
 » ment pénible de nos malheurs , le religieux  
 » silence de l'adversité , & , nous osons le  
 » dire , le courage de la vertu ». *Les prêtres*  
*François retirés dans le duché de Deux-*  
*Ponts.* — Selon presque toutes les lettres  
 de France , la famine se manifeste dans plusieurs  
 provinces d'une manière alarmante ; par la rai-  
 son que l'agriculture reste sans bras , & qu'on a  
 changé presque tous les cultivateurs en soldats.  
 C'est bien le cas de dire avec Virgile :

*Quippè ubi fas versum atque nefas , tot bella per orbem ,* I. Georg.  
*Tam multæ scelerum facies ; non ullus aratro* 505.  
*Dignus honos ; squalent abductis arva colonis ,*  
*Et curvæ falces rigidum constantur in ense.*

Les yeux font le mot de la dernière énigme.

**C**E n'est pas la grandeur qui me donne un mérite ,  
 Car ma naissance est vile , & ma taille petite.  
 A l'homme qui me méprise ,  
 Quoique je lui sois soumise ,  
 Sans avoir d'un docteur ni la voix ni le ton ,  
 Je prêche une utile leçon.

Dans le dernier Journal, p. 525 l. 3 de la note, la Lettre qui se trouve dans cet endroit, n'a rien de commun avec les prédictions de Labre dont on peut voir quelques-unes dans le Journal du 15 Nov. 1785, p. 447. Journal que je voulois citer après le mot chrétien, mais que je n'ai pu désigner alors. — p. 548 l. 27, Gudules, lisez Gudule. — p. 555 l. 2, Vorou, village de Hesbaye, lisez Varoux ou Waroux, château de Hesbaye, où Cotta & Sabinus étoient campés avant leur défaite par Ambiorix (voyez les Journ. du 15 Nov. 1783, p. 423. — 15 Fév. 1787, p. 273).

## A V I S.

L'imprimeur prie les lecteurs de renouveler leur souscription, afin qu'il puisse régler en conséquence la distribution pour 1793.

## T A B L E.

ESPAGNE	( Madrid.	597
POLOGNE	( Varsovie.	598
ITALIE	{ Rome.	603
	{ Genes.	604
ALLEMAGNE ]	{ Vienne.	ibid.
	{ Manheim.	605
SUEDE	( Stockholm.	608
ANGLETERRE	( Londres.	609
FRANCE	( Paris.	622
PAYS-BAS	{ Bruxelles.	634
	{ Anvers.	635
MORTS.		636
NOUVELLES DIVERSES.		ibid.

## T A B L E

Alphabétique des matieres de littérature  
& de philosophie, depuis le 1<sup>er</sup>. Sep-  
tembre 1792.

<i>A</i> BBRÉGÉ de la foi catholique sur les sacre- mens, avec les regles de conduite pour les tems de schisme &c; par un docteur de Sor- bonne, 1 Sept.	21
<i>Abus</i> , belle réponse de Frédéric II sur leur ré- forme, 1 Déc.	510
<i>Académies</i> , une des grandes causes de la sub- version des principes & de toutes les vérités sociales, 15 Oct.	272
<i>Adresse à mes freres</i> , 15 Decemb.	385
<i>Agriculture</i> , désolée par la guerre,	639
<i>Aigle (l') &amp; le corbeau</i> , apologue, 1 Sept.	28
<i>Allégorie sur le Psaume 136</i> , Super flumina Ba- bylonis. Soupirs & gémissemens d'un François émigré, 1 Sept.	26
<i>Allemagne</i> , menacée d'un schisme & des mêmes désordres que la France, 15 Oct.	253, 258
<i>Amour</i> , peut exister sans aucun intérêt, 1 Nov.	339.
<i>Vaines &amp; fausses abstractions faites dans la doctrine sur l'amour de Dieu</i> , ibid.	340.
<i>L'amour profane est une passion moins dangereuse dans la jeunesse que dans la vieillesse</i> , ibid.	348
<i>Anvers</i> , notice sur cette ville, 1 Déc.	489
<i>Apocalypse</i> , en grande partie, réalisée, 15 Sept.	101
<i>Apologie (Nouvelle) du clergé catholique de France &amp;c; par M. l'abbé Roux, docteur de la faculté de théologie de Paris &amp;c.</i> , 1 Sept.	21

<i>Artisans, différens en mœurs, selon l'objet de leur profession, 1 Sept.</i>	17
<i>Attila, pourquoi si docile à la voix des prêtres, 1 Déc.</i>	554
<i>Aventures (les) de Télémaque &amp;c. 15 Nov.</i>	431.
<i>A-t-on bien fait d'en supprimer les allusions ?</i>	
<i>ibid.</i>	432
<i>Avocats, comment ils ont embrouillé les matières religieuses, 15 Nov.</i>	423 ; comparés aux
<i>augures, ibid.</i>	424
<i>Bénédictions du S. Sacrement, vues sur ce rit, 15 Déc.</i>	579
<i>Bibliothèque ecclésiastique, proposée aux catholiques des Pays-Bas, 15 Sept.</i>	162
<i>Bossuet, ce qu'il dit de l'origine &amp; de la décadence des empires, 1 Nov.</i>	397
<i>Botanique, étude agréable, utile &amp; conforme aux vues de la Providence, 1 Nov.</i>	333
<i>Brabançons, leur attachement à la Religion &amp; à leur constitution, 1 Déc.</i>	549
<i>Bréviaire, avantages de l'ancien &amp; du nouveau comparés, 1 Sept.</i>	14
<i>Carmen panegyricum, 15 Sept.</i>	115
<i>Catéchisme nouveau &amp; raisonné, 1 Sept.</i>	22
<i>Catéchisme (le) des rois, 15 Oct.</i>	266
<i>Cérémonies religieuses, leur touchante &amp; salutaire impression, 1 Déc.</i>	511
<i>Chinois, leur froide &amp; verbiageuse morale, 15 Déc.</i>	568
<i>Ciel étoilé, impression que produit son aspect, 1 Sept.</i>	78
<i>Cloches, musique harmonieuse &amp; imposante, 15 Déc.</i>	576
<i>Compendiosæ institutiones theologicæ ad usum seminarii Pictav., 1 Oct.</i>	191

DES MATIERES. 643

- Conjuration contre la Religion catholique & les souverains ; dont le projet conçu en France , doit s'exécuter dans l'univers entier ,* 1 Sept. 3 , 15 Sept. 91 , 1 Oct. 181
- Conscience , sa voix insime & pénétrante ,* 1 Nov. 343
- Corruption originelle , on s'égare dès qu'on la méconnoît ,* 1 Nov. 336
- Couronne & sceptre de France brisés , grande leçon pour les rois ,* 15 Oct. 314
- Déclaration des freres du roi de France ,* 1 Sept. 47
- De la vie politique , de la fuite &c. de M. la Fayette ; par M. le comte de Rivarol ,* 15 Oct. 274
- Dictionnaire géographique , différent , dans son contenu & son résultat , de tous les ouvrages de ce genre ,* 1 Oct. 243
- Dieu , parle à tous les hommes dans le secret du cœur ,* 1 Oct. 179 ; prévient par ses bénédictions le développement de nos facultés ; *ibid.* 180 ; se manifeste aux simples plutôt qu'aux prudens du siècle ; *ibid.* 181. C'est dans son intérieur que l'homme découvre les profondeurs de la sagesse & de la science de Dieu ; *ibid.* 180
- Différence des deux religions Françoises , la Catholique qui existe depuis 1800 ans , la Nationale qui a pris naissance avec l'assemblée en 1790 ,* 1 Oct. 167
- Dîmes , légalité de leurs perceptions ,* 1 Déc. 500
- Directeur des ames pénitentes &c ,* 15 Sept. 87
- Discipline de l'Eglise , vues sur les changemens qu'elle subit ,* 15 Déc. 580 , 583
- Divinæ fidei analysis , seu de fidei christianæ resolutione libri duo. Auc̃. Hen. Holden &c ,* 1 Nov. 351

<i>Divorce, plaisante raison qui l'autorise à la Chine, 15 Déc.</i>	570
<i>Divus, signification de ce mot, 1 Sept.</i>	81
<i>Ecclésiastiques François, leur constance, 1 Sept.</i>	67
<i>Horrible exécution qu'on en fait dans une église &amp; ailleurs; 1 Oct.</i>	217
<i>leur sainte mort, ibid.</i>	218
<i>Réflexions sur la haine que l'impiété leur porte, ibid.</i>	226
<i>les Belges les accueillent, ibid.</i>	230
<i>Spéctacle qu'ils présentent aux nations étrangères, ibid.</i>	235
<i>l'Eglise de France ne peut périr avec de tels défenseurs, 15 Oct.</i>	315
<i>Ecole du Sauveur, ou Bréviaire du chrétien, 1 Sept.</i>	23
<i>Écriture-Sainte, contient l'histoire &amp; la destinée de tous les empires. 1 Sept.</i>	41
<i>Edit impérial contre l'abbé de Feller, 15 Nov.</i>	479
<i>Egalité de possessions, inique &amp; chimérique, 15 Oct.</i>	310
<i>Eglise (l') constitutionnelle confondue par elle-même, 1 Sept.</i>	20
<i>Eglise catholique, indépendante dans sa doctrine &amp; sa discipline de tout pouvoir temporel, 15 Oct.</i>	257
<i>Objet de la haine des sectaires, 15 Nov.</i>	414
<i>En quel sens l'Eglise est dans l'état, ibid.</i>	417
<i>Empires, symptômes de leurs chutes, 1 Nov.</i>	397
<i>Etreintes chrétiennes, 15 Sept.</i>	116
<i>Evêques, en quel sens ils sont successeurs des Apôtres &amp; d'institution divine, 15 Oct.</i>	258
	& suiv.
<i>Examens particuliers sur divers sujets, propres aux ecclésiastiques &amp;c; par M. Tronson, supérieur du séminaire de S. Sulpice, 15 Sept.</i>	110
<i>Excommunication des intrus, pourquoi différée, 15 Oct.</i>	261
	<i>Extrait</i>

TABLE DES MATIÈRES. 645

<i>Extrait d'une lettre de Louvain à l'auteur du Journal</i> , 1 Nov.	354
<i>Extraits de morale, tirés de plusieurs écrivains très-estimés</i> , 1 Nov.	335
<i>Foi, ne doit pas s'expliquer par les règles de la logique humaine</i> , 1 Nov.	352.
<i>Vaine distinction des articles fondamentaux &amp; accidentels</i> , 15 Nov.	412
<i>France, pourquoi sa délivrance devient douteuse</i> , 15 Oct.	305
<i>Franc-maçonnerie, unie au Socinianisme</i> , 1 Sept.	6
<i>Galerie des Portraits modernes</i> , 1 Sept. 29.	1 Oct.
192. 15 Nov.	434
1 Déc.	514
<i>Gand, notice sur cette ville</i> , 1 Déc.	488
<i>Ganganelli, lettres que Caraccioli lui a fabriquées</i> , 15 Sept.	163.
<i>Erreurs des catholiques de Hollande à cet égard</i> , 1 Oct.	241.
<i>Considérations sur ce Pape</i> , <i>ibid.</i>	242
<i>Grégoire VII, a suivi les principes reconnus par les empereurs</i> , 15 Nov.	416;
<i>pas plus blâmable qu'eux</i> , <i>ibid.</i>	417
<i>Guide (le) du Naturaliste dans les trois regnes de la nature &amp;c</i> ; par M. V. D. S. de P., 1 Nov.	327.
<i>Haine du monde contre les ministres de J. C.</i> , 15 Déc.	594
<i>Histoire abrégée de l'ancien &amp; du nouveau Testament</i> , 1 Déc.	514
<i>Homme (l') condamné au travail, n'est bon qu'autant qu'il exécute son arrêt</i> , 1 Sept.	17
<i>Jansénisme, ce qu'en dit Talon</i> , 1 Sept.	5;
<i>noyé &amp; confondu dans l'athéisme</i> , <i>ibid.</i>	72
Tome III.	Tt

<i>Jésuites, pourquoi détruits</i> , 1 Sept. 5; <i>vrais agens de leur destruction</i> , 15 Oct. 273; <i>regrettés &amp; rappelés en divers endroits</i> , 1 Sept. 42	42
<i>JESUS-CHRIST, vérification de ce qu'en a dit S. Paul</i> , 15 Sept. 105	105
<i>Ignorance (P) n'a point produit les grands crimes</i> , 1 Nov. 338	338
<i>Illuminés, leurs chefs &amp; leurs progrès</i> , 15 Sept. 91; <i>leurs moyens &amp; leur but</i> , ibid. 96. <i>Résultat faux ou frivole de leurs prétendus prodiges</i> , 1 Oct. 190	190
<i>Immortalité de l'ame, n'est point une invention de l'orgueil</i> , 15 Sept. 107; <i>Est le vœu &amp; le dogme de la nature</i> , ibid. 108	108
<i>Instruction en forme de catéchisme, sur l'Eglise &amp;c.</i> , 15 Oct. 253	253
<i>Intention, suffit-elle pour mériter de Dieu</i> , 15 Nov. 416	416
<i>Journal historique &amp; littéraire, délivré par les François</i> , 15 Nov. 482	482
<i>Irréligion, effets qu'elle produit</i> , 1 Déc. 488	488
<i>Jubilæum virginis Kevilarientis verfu declaratur</i> , 1 Sept. 18	18
<i>Labrouffe, fanatisme de cette fille</i> , 1 Oct. 183; <i>emprisonnée à Rome</i> , ibid. 204	204
<i>Lande (La), notice touchant cet astronome</i> , 1 Sept. 11	11
<i>Latine (Langue), florissante encore dans les monastères</i> , 1 Nov. 354	354
<i>Les deux livres de S. Augustin : De la grace &amp; du péché originel. Traduits sur l'édition des PP. BB. de la cong. de S. Maur</i> , 15 Sept. 112	112
<i>Lettre d'un Prémontré François à un Prémontré du Brabant, ou Dissertation sur le nouveau</i>	

DES MATIERES. 647

<i>rit introduit dans les églises du même ordre en France l'an 1786, par l'autorité du chapitre national, 1 Sept.</i>	13
<i>Lettres historiques, politiques &amp; critiques, sur les événemens qui se sont passés depuis 1778 jusqu'à présent &amp;c., 1 Déc.</i>	508
<i>Lettres pastorales : De l'évêque de Vence, 1 Sept.</i>	40.
<i>De l'évêque de Soissons, ibid.</i>	67
<i>Liberté, nuisible au peuple qui n'en use pas avec modération, 15 Nov.</i>	455
<i>Libertés gallicanes, hochet que la magistrature a fait servir à ses vues, 15 Oct. 265 ; le clergé de France les contredit dans le fait ; ibid. ce qui arrive à ceux qui recherchent de pareilles libertés, ibid.</i>	266
<i>Livres classiques de l'empire de la Chine &amp;c recueillis par le P. Noël, 15 Déc.</i>	567
<i>Livres de piété &amp; d'instruction, dirigés par les vues de la Providence contre les erreurs &amp; abus des siècles, 1 Oct.</i>	178
<i>Luxure &amp; cruauté, étroitement unies, 15 Sept.</i>	123 ; 1 Oct.
	217
<i>Magistrature, ses membres &amp; suppôts actuels sont ennemis de l'Eglise, 1 Sept.</i>	5
<i>Malines ( le card. arch. de ) donne un mandement en faveur des ecclésiastiques François, 1 Octob. 231. Mandement du même prélat contre les Extraits de Morale &amp;c. 1 Nov.</i>	399
<i>Manuel du chrétien &amp;c. Par P. J. Henri, curé de Surice, 15 Nov.</i>	433
<i>Mariage, ce que les avocats en ont fait, 15 Nov.</i>	430
<i>Martyrologe de la révolution, ouvrage trop favorablement jugé, 1 Nov.</i>	356
<i>Matières mixtes, abus que les avocats en ont fait, 15 Nov.</i>	423

<i>Mémoire historique , politique &amp; critique sur les constitutions , la Religion &amp; les droits de la nation Belgique &amp;c ; par G. F. Verhoeven ,</i>	
1 Déc.	487
<i>Mirabeau sa mémoire odieuse à ses sectateurs ,</i>	
15 Déc.	625
<i>Monde , son iniquité remplit la justice de Dieu ,</i>	
1 Sept. 93 ; réflexions sur la haine qu'il porte aux ministres de l'Evangile , 15 Déc.	594
<i>Montazet , ses bevue &amp; ses regrets ,</i>	
1 Oct.	238
<i>Morale , ne peut être uniquement appuyée sur la raison ,</i>	
1 Nov.	337
<i>Mystere (le) d'iniquité semble parvenir à sa consommation ,</i>	
1 Sept.	4
<i>Mystiques , se sont égarés par des précisions abstractives dans la notion de Dieu ,</i>	
1 Nov.	340
<i>Norbert (S.) , fruits de ses travaux évangéliques ,</i>	
1 Déc. 492 ; avantages que ses enfans procurerent à la Belgique , ibid.	493
<i>Notice sur le chancelier Maupeou ,</i>	
1 Sept.	75
— Sur le général Bourgoyne , ibid.	76
— Sur Maximilien Hell ,	ibid.
— Sur l'abbé Royou , ibid.	78
— Sur Antoine Louis , ibid.	79
— Sur Aloysius Merz , 1 Nov.	402
— Sur François Neumayr ,	ibid.
<i>Nouveauté , ses inconvéniens lors même qu'elle est bonne ,</i>	
1 Sept.	15
<i>Oratio in funere Cæsaris-Francisci-Constantini &amp;c ,</i>	
épiscopi & principis Leodensis &c , 15 Sept.	113
<i>Pape , pourquoi il differe l'excommunication des intrus ,</i>	
15 Oct. 261 ; ce qui arrive aux évêques	

<i>qui cherchent à repousser ou à diminuer son autorité, ibid.</i>	266
<i>Papes, très peu exceptés, sages, vertueux &amp; irréprochables, 15 Nov.</i>	419
<i>Païens, ont connu &amp; défigurè l'histoire &amp; les dogmes des Hébreux, 15 Sept.</i>	106
<i>Pays-Bas (le), doit son état florissant à la Religion catholique &amp; à son clergé, 1 Déc. 488,</i>	496 & suiv.
<i>Philosophes, leur plan pour détruire le christianisme, 1 Sept. 6; ne croient pas ce qu'ils écrivent, ibid.</i>	12
<i>Pie VI, réflexions d'un protestant sur son voyage à Vienne, 1 Déc. 512; mot de Léopold à cette occasion ibid.</i>	511
<i>Piété, ses effets dans les pays où elle regne, 1 Déc.</i>	488
<i>Pô, sa course capricieuse &amp; ravageante, 15 Nov. 441; pourquoi nommé roi des fleuves? Ibid.</i>	442
<i>Polypes, sont-ce des Zoophytes? 1 Nov.</i>	329
<i>Pouvoir (du) exécutif dans les grands états, par M. Necker, 1 Sept.</i>	23
<i>Prédications diverses de la révolution de France, 1 Oct. 175; sur les dangers qui menacent Rome, 15 Déc.</i>	525
<i>Prêtres, raison de la haine qui les poursuit dans ce siècle, 1 Oct.</i>	226
<i>Prêtres exilés, adresse de l'un d'eux à ses co-exilés réfugiés à Bruges, 1 Nov. 401, 15 Déc. 585. Leur touchante situation, 15 Nov. 485</i>	485
<i>Prévôt (l'abbé), anecdotes touchant sa mort, 1 Sept.</i>	79
<i>Processions, esprit de cette pompe religieuse, 15 Déc.</i>	580
<i>Propriété territoriale, aussi inviolable que l'industrielle, 15 Oct.</i>	310

- Protestans, respectent les églises catholiques*, 1 Sept. 19; & *les propriétés ecclésiastiques*, 1 Déc. 499; *ne gênent pas la croyance des catholiques*, ibid.
- Proyart (l'abbé), son discours au général Dumourier*, 1 Déc. 552
- Psaumes, ne doivent pas être divisés*, 1 Oct. 196; *chantés raisonnablement & utilement en latin par le peuple*, 15 Nov. 433
- Raynard, archidiacre de Senex; son martyre*, 1 Sept. 63
- Réflexions d'un émigré de l'Anjou, sur les malheurs de la France*, 15 Sept. 103
- Règles pour faire le bien*, 15 Déc. 596
- Religieux, estime que font les protestans de leur profession & de leur travail*, 1 Déc. 498. *Diversité des ordres, utile & raisonnable*, ibid. 503. *Leur défense*, 15 Déc. 571
- Religion, base de tous les gouvernemens*, 1 Sept. 12; *son prix mieux connu lorsqu'elle n'existe plus*, ibid. 41. *Sa nécessité dans un état*, 1 Déc. 494; *effets de sa pompe*, 15 Déc. 578
- Religion catholique, seule haïe & attaquée*, 1 Sept. 4
- Remords, bourreaux bienfaisans, déchirent un cœur neuf dans la pratique du mal*, 1 Nov. 344
- Révolutions, par qui elles se font ordinairement*, 1 Sept. 82
- Rois, peuvent-ils faire des échanges?* 1 Sept. 74. *Ne sont bien jugés qu'un demi siècle après leur mort*, 15 Sept. 123. *Ne doivent point écrire leur histoire*, ibid. 124. *N'ont rien à ordonner ni sur la croyance ni sur la discipline de l'Église catholique*, 15 Oct. 255. *Sont plus que jamais dans le cas d'écouter des leçons sévères & salutaires*, ibid. 207. *Spéctacle qui doit leur*

*servir d'instruction*, *ibid.* 269, 314. *Favorisent & provoquent les erreurs qui renversent leurs trônes*, *ibid.* 271. *Leur chute marquée par des circonstances étonnantes*, 1 Oct. 206. *Tout l'état repose sur la personne du roi*, 15 Oct. 276  
*Rome, aucun empire n'a eu autant de chefs sages & vertueux que le siege de Rome*, 15 Nov. 410;  
*cause probable des dangers qui la menacent*,  
 1 Déc. 525

*Sacrileges, presque toujours punis dans leur objet direct*, 15 Sept. 154  
*Sociniens, désignés par Gog & Magog*, 15 Sept. 100  
*Statues des rois renversées*, 15 Sept. 145  
*Sur les Bornes entre les deux Puissances, par M. Krapack*, 15 Oct. 247. — 15 Nov. 407.  
 15 Déc. 570

*Talon, ce qu'il dit de la secte jansénienne*, 1 Sept. 5  
*Tanchelin, son hérésie*, 1 Déc. 492  
*Templiers, mal à propos regardés comme fondateurs de la franc-maçonnerie*, 15 Sept. 93  
*Théâtre, une des grandes causes qui ont abâtardi & corrompu les nations*, 15 Sept. 131. *Un des plus beaux théâtres de l'Angleterre brûlé*, *ibid.* 130  
*Théologie de Lyon, marotte du parti Jansénien; inconfidérément adoptée par l'évêque de St.-Omer*, 1 Oct. 237  
*Traité des plantes les moins fréquentes, qui croissent naturellement dans les environs de Gand, d'Alost, de Termund & de Bruxelles &c; par M. Roucel*, 1 Nov. 332  
*Transitus animæ revertentis ad jugum sanctum*

652 TABLE DES MATIERES.

J. C. auctore Lud. Befombe de St.-Geniès , 1 Oct.	174
<i>Travail , mesure des vertus</i> , 1 Sept.	17
<i>Vertu , doit être forte &amp; courageuse</i> , 1 Nov.	
<i>Vie des Peres , des Martyrs &amp;c</i> , 1 Nov.	353
<i>Vieillesse , âge de l'expérience &amp; de la réflexion , &amp; en même-tems de la foiblesse &amp; des chutes</i> , 1 Nov.	347
<i>Wapenhuyts der geloovigen , ou Arsenal des fideles ; par le R. P. Firmus</i> , 15 Déc.	596
<i>Zoophytes , leur existence contestée</i> , 1 Nov.	328

Fin de la table des matieres.

